

Le vrai visage du mondialisme économique (2)

par: Alberto B. Mariantoni ©

I. La mondialisation dans l'industrie et le commerce

Le "mondialisme" s'affirme comme un ensemble de phénomènes prétendument "inéluçtables" et "incontournables": **délocalisations**¹, **fusions/concentrations**², **restructurations**³, sans oublier les **opérations spéculatives**⁴ qui continuent à être constamment favorisées au détriment des investissements productifs.

A. Délocalisations

Prenons, pour commencer, le phénomène des "délocalisations forcées"⁵ de ces entreprises qui - à cause de la mauvaise

1 "Au sens strict, la délocalisation consiste pour une entreprise à modifier la localisation d'un site de production domestique vers un pays étranger (elle représente une des formes de l'investissement direct). Au sens large, le recours à la sous-traitance correspond à une délocalisation sans apport de capital, mais qui peut bien se traduire par des transferts d'emplois d'un pays à un autre" (Frédéric Teulon, "Le commerce international", Seuil, Paris, 1996, page 18).

2 "La fusion au sens stric consiste en la réunion de deux sociétés indépendantes qui apportent globalement leurs biens sociaux à une nouvelle entité juridique et disparaissent. Ces deux sociétés constituent une tierce société qui disposera de statuts originaux et d'une nouvelle raison sociale. De manière habituelle, on entend par fusion l'union de deux entreprises dont les tailles respectives sont comparables" (André-Paul Weber, "Les concentrations industrielles", Bordas, Paris-Montréal, 1971, page 16). Au sens large, la concentration peut aussi s'expliquer par "l'absorption d'une firme de moindre dimension", "l'absorption d'une filiale", "l'apport partiel d'actif" ou la "fusion-scission". "Par référence aux unités de décision, on peut distinguer la concentration des établissements et la concentration des entreprises. De manière plus globale, il est également possible de procéder à des observations portant sur la concentration du pouvoir économique, la concentration des industries, la concentration des produits" (André-Paul Weber, "Les concentrations industrielles", Bordas, Paris-Montréal, 1971, page 19).

3 "Restructuration: réorganisation ou réaménagement d'un ensemble devenu inadapté" (sous la direction d'Ahmed Silem, "Lexique d'économie", Dalloz, Paris, 1987, page 461).

4 "On connaît la définition classique de la spéculation donnée en 1939 par N. Kador: << achat ou vente de biens avec intention de revente (ou de rachat) à une date ultérieure, lorsque l'action est motivée par l'espoir d'une modification du prix en vigueur et non pas par un avantage lié à l'usage du bien, une transformation quelconque ou le transfert d'un marché à un autre" (Dominique Plihon, sous la direction d'André Cartapanis, "Turbolences et spéculations dans l'économie mondiale", Economica, Paris, 1996, page 5). A cet égard, voir aussi: N. Kador, "Speculation and economic stability", Review of Economic Studies, n° 1, 1939; Henri Bourguinat, "La tyrannie des marchés, essai sur l'économie virtuelle", Economica, Paris, 1995.

5 Forcées par qui? Personne ne le sait!

rentabilité⁶ de leurs investissements productifs - se voient souvent contraintes à émigrer. Ou bien, celui des “délocalisations conseillées”⁷ qui, à leurs grands regrets, seraient de plus en plus acceptées et pratiquées par d’autres firmes, pour éviter la perte de compétitivité⁸ de leurs produits ou de leurs services sur le marché mondial.

Qu’est-ce qu’une délocalisation?

En général, elle est l’une des applications concrètes de la “théorie des avantages comparatifs”⁹ de David Ricardo. Et, plus particulièrement, de deux de ses principales projections historiques, comme la théorie de “l’avantage comparatif relatif”¹⁰ et celle de “l’avantage comparatif technologique”¹¹.

Loin d’être le résultat d’une fatalité conjoncturelle nationale ou d’une contrainte extérieure liée à la soi-disant “loi du marché”, le

6 “Rapport du bénéfice aux capitaux utilisés pour obtenir le résultat considéré. Une activité est dite rentable si sa rentabilité est jugée suffisante” (J. Brémont et M.-M. Salort, “Initiation à l’économie”, 7ème édition, Hatier, Paris, 1988, page 192).

7 Conseillées par qui? Personne ne le sait pas non plus!

8 “Capacité d’une entreprise (ou d’un pays) à faire face à la concurrence. La compétitivité concerne les prix mais aussi la qualité, l’image de marque...” (J. Brémont et M.-M. Salort, “Initiation à l’économie”, 7ème édition, Hatier, Paris, 1988, page 184).

9 Comme nous nous rappelons, pour Ricardo, “un pays peut trouver avantage au commerce international, même s’il est inférieur aux autres pays dans toutes les branches d’activité, pourvu qu’il se spécialise là où son infériorité est la plus faible” (Gérard Lelarge, “Dictionnaire Thématique de Citations Economiques et Sociales”, Hachette éducation, Hachette Livre, Paris, 1993, page 219).

10 “Dès l’instant où l’on considère une multiplicité de pays, l’avantage comparatif doit être relativisé, selon les partenaires, à l’échange. D’où une hiérarchisation des pays: le pays A peut avoir un avantage comparatif par rapport à B mais non vis-à-vis de C: A pourra exporter le bien vers B, mais l’importera de C (B.Lassudrie - Duchène, J.-L. Mucchielli, 1979)” (sous la direction d’A. Sillem, “Encyclopédie de l’Economie et de la Gestion”, Hachette éducation, Hachette, Paris, 1991, page 247).

11 “Les différences des niveaux de développement technologique des pays doivent être prises en compte pour expliquer l’origine des avantages comparatifs: les pays les plus avancés disposent d’un avantage dans l’exportation des biens intensifs en recherche-développement ou dont la fabrication nécessite la mise en oeuvre de technologies de pointe. Ils importent, à l’inverse, des biens dont la production requiert des technologies banalisées. Cette thèse de l’avantage comparatif technologique (Guruber, Mehta, Hufbauer...) à été développée en association avec la théorie du **cycle du produit** élaborée par R. Vernon; l’évolution des conditions de production et d’échange d’un produit comporterait trois phases caractéristiques: la mise au point (l’innovation), la diffusion-différenciation, la maturité (banalisation-standardisation). L’enchaînement de ces trois étapes s’effectue sous la forme d’un mouvement centrifuge d’extension des lieux de production grâce à des **délocalisations** successives des implantations des firmes (des pays à la pointe du progrès technique vers des pays moins avancés)” (sous la direction d’A. Sillem, “Encyclopédie de l’Economie et de la Gestion”, Hachette éducation, Hachette, Paris, 1991, pages 247 et 248).

phénomène des délocalisations est tout simplement une **stratégie économique**.

Cette stratégie - officiellement liée au “théorème H.O.S.”¹², à la spécialisation fondée sur la “demande de différence”¹³ et à la nouvelle division internationale du travail (NDIT)¹⁴ - ne résulte pas *“d’une adaptation aux conditions des marchés nationaux et du marché mondial (coûts, dotation en facteurs...), mais d’un **calcul d’optimisation** dans une situation d’incertitude née de l’interdépendance stratégique des acteurs, de la confrontation d’intérêts et de volontés antagoniques”*¹⁵.

Ce calcul d’optimisation est motivé, à son tour, par quatre considérations principales et trois cas de figure spécifiques.

Les quatre considérations prises en compte sont: *“le contournement des barrières douanières; l’extension de la concurrence oligopolistique sur le marché mondial; l’allongement du cycle de vie du produit; la minimisation des coûts salariaux pour la production de composants exigeant beaucoup de travail de faible qualification”*¹⁶.

Les trois cas de figure spécifiques, sont: **“les produits banalisés à fort contenu en travail, pour lesquels les coûts salariaux occupent une place prépondérante dans le coût de production total; les**

¹² “Selon le théorème HOS, (H pour Heckscher, O pour Ohlin et S pour Samuelson) la spécialisation tend à produire une égalisation partielle des prix des facteurs dans les différents pays, puisque par l’importation des produits incorporant le facteur rare, celui-ci finalement devient plus abondant, et par l’exportation des produits incorporant le facteur abondant, ce dernier devient plus rare” (Ahmed Silem, “Histoire de l’analyse économique”, Hachette supérieur, Hachette Livre, Paris, 1995, page 196). Les trois économistes du “théorème HOS” sont: Elie Heckscher (1879-1952), Bertil Ohlin (1899-1979) et Paul A. Samuelson (prix Nobel d’économie en 1970).

¹³ “La plupart des biens échangés (à l’exception des produits de base) disposent d’un potentiel de différenciation considérable, par la qualité, la marque et l’image de marque, l’emballage... Cette différenciation joue un rôle très important dans les pays développés. Elle conditionne les débouchés et elle représente même un instrument dans la compétition des entreprises pour développer leurs parts de marché” (sous la direction d’A. Silem, “Encyclopédie de l’Economie et de la Gestion”, Hachette éducation, Hachette, Paris, 1991, pages 248 et 249).

¹⁴ “Organisation de la production caractérisée par la division des tâches et des activités” (J. Brémont et M.-M. Salort, “Initiation à l’économie”, 7ème édition, Hatier, Paris, 1988, page 186).

¹⁵ Sous la direction d’A. Silem, “Encyclopédie de l’Economie et de la Gestion”, Hachette éducation, Hachette, Paris, 1991, pages 249 et 250.

¹⁶ Alain Samuelson, “Economie internationale contemporaine”, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1991, page 117.

produits de consommation durables qui ont des processus de fabrication fragmentés en ensemble dissociés (possibilité de séparer géographiquement la fabrication des pièces détachées et l'assemblage); **les produits fabriqués par transfert complets de technologie** grâce à des "joint ventures" (entreprises conjointes créées par un apport en capital de plusieurs partenaires)"¹⁷.

N'oublions pas enfin que *"la mise en place d'une délocalisation de la production entraîne la constitution d'un espace homogène et structuré. (...) L'espace national s'étend au-delà du territoire en suivant la délocalisation de la production des firmes nationales; mais, en même temps, le territoire national est pénétré par les firmes étrangères qui s'y installent. L'interpénétration des espaces nationaux réalisé par les firmes multinationales crée un espace économique où les espaces nationaux d'origine ne sont plus que des territoires dont la réunion forme l'espace multinational"*¹⁸.

En d'autres termes, quelles que soient les justifications officielles avancées par les responsables de nos entreprises, la délocalisation "forcée" ou "conseillée" de leurs structures n'est rien d'autre qu'une banale, petite... ruse. Une ruse économique qui permet à ces derniers d'augmenter considérablement leurs gains de productivité¹⁹, aussi bien par la technique des "investissements croisés"²⁰ et des "échanges intrabranche"²¹ que par la diversification²² ou l'élimination abusive²³ de leurs coûts ordinaires de gestion et d'exploitation.

¹⁷ Frédéric Teulon, "Le commerce international", Seuil, 1996, page 18.

¹⁸ Pierre Grou, "La structure financière du capitalisme multinational", Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1983, page 33.

¹⁹ C'est-à-dire, leurs profits. "La définition plus commune du profit est la rémunération directe de l'activité de l'entrepreneur dans une économie de marché" (sous la direction d'A. Sillem, "Encyclopédie de l'Economie et de la Gestion", Hachette éducation, Hachette, Paris, 1991, page 86).

²⁰ "Les investissements croisés peuvent s'analyser en termes de réaction oligopolistique. (...) La firme agressée sur son territoire va répondre en investissant sur le territoire de l'autre, afin d'affaiblir la position du leader chez lui, dans son principal centre de profit, et ainsi lui faire lâcher prise à l'étranger, sur le territoire de la firme agressée" (Jean-Louis Mucchielli, "Relations Economiques Internationales", Hachette supérieur, Hachette Livre, paris, 1994, pages 76 et 77).

²¹ "L'échange intrabranche est généralement défini comme le commerce croisé de grandeurs comparables (importations et exportations) de produits appartenant à une même branche" (Jean-Louis Mucchielli, "Relations Economiques Internationales", Hachette supérieur, Hachette Livre, paris, 1994, page 64).

²² Grâce à la délocalisation, les coûts ordinaires d'une entreprise sont diversifiés en fonction du meilleur "profil économique" offert par le ou les nouveaux pays d'accueil. Le "profil optimal" consistant en l'obtention de moindres coûts salariaux, d'une Energie meilleur marché, d'impôts plus modérées et/ou des charges sociales moins importantes.

En quoi consiste l'escroquerie?

Lorsque ces firmes sont installées dans nos pays, et y font de larges bénéfices, elle les mettent invariablement dans leurs "poches".

Ceci est tout à fait normal. Et c'est leur droit. Mais les États laissent ces entreprises agir à leur guise, sans aucune préoccupation pour le reste de la collectivité. Notamment, lorsque celles-ci, pour une raison ou pour une autre, décident d'augmenter leurs parts de marché de par le monde et/ou de maximiser leurs gains de productivité.

Lorsque ces firmes considèrent qu'elles ne gagnent pas assez dans nos contrées car elles pourraient réaliser de meilleurs bénéfices dans d'autres pays, elles oublient provisoirement qu'elles sont des entreprises privées. Elles tentent soudainement de se transformer en "partenaires sociaux", aussi bien par la ruse publique que par certaines formes de chantage ou de fraude. Sans tenir compte des coûts publics de leurs restructurations ou des éventuels licenciements qu'elles prétendent amortir dans leurs bilans, en les mettant carrément sur les bras des États ou des pays dans lesquels elles opèrent ou sont implantées.

En d'autres termes, quand tout va bien, ces firmes nous ignorent. Et quand ça va mal, c'est à nous tous - les membres de la société toute entière - que revient le devoir de "boucher les trous" ou de trouver des solutions aux problèmes²⁴ qu'elles mêmes ont créés.

²³ Pour élimination abusive des coûts d'une entreprise délocalisée, il faut notamment entendre les coûts sociaux et économiques, les indemnités chômage des travailleurs licenciés et l'appauvrissement des régions concernées.

²⁴ Pour avoir une idée générale de l'état d'esprit "libre-échangiste", rappelons le comportement des éleveurs anglais lors des mesures prises par Bruxelles, en mars 1996, pour essayer de contenir l'épidémie de la "vache folle". Nous connaissons l'histoire... La plupart des entreprises britanniques du secteur de l'élevage bovin, tout au long de la dernière décennie, pour gagner plus d'argent et nous vendre des viandes au prix le moins cher, ont engraisé leurs ruminants avec des farines animales. Ce qui a provoqué un certain nombre de troubles métaboliques graves chez ces animaux notoirement herbivores, dont le plus grave, à l'heure actuelle, semble être "l'encéphalopathie spongiforme bovine". Une maladie qui atteint le cerveau des vaches et les rend complètement folles. Comme nous le savons, cette épidémie, liée aux effets de l'agriculture intensive, existe en Grande Bretagne depuis plus de dix ans. Qu'ont-ils fait jusqu'ici ces éleveurs? Et bien, sans nullement se soucier des éventuelles répercussions que ces viandes auraient pu avoir sur les consommateurs - ils se sont tout simplement remplies les poches avec les revenus qui provenaient de l'abattage et de la vente de ces bêtes malades. En 1996, au moment que la Communauté Européenne a imposé un embargo sur l'exportation de ces viandes, car la maladie de ces vaches avait des fortes chances de pouvoir se transmettre à l'homme, ces éleveurs comment ont-ils réagi? Et

C'est la nature même de l'escroquerie libérale qui prétend tout à la fois privatiser les bénéfices et socialiser les pertes.

Voyons maintenant, dans les détails, les différentes étapes de cette stratégie.

Première étape: sous la menace d'éventuels licenciements massifs de main-d'oeuvre locale, ou bien de possibles délocalisations de leurs structures productives, ou encore de faillites imprévues, ces firmes s'ouvrent tout d'abord au débat public. Ensuite, tout en se montrant très coopératives, elles mettent leurs problèmes (vrais ou fictifs) sur la table. Enfin, après quelque brève résistance officielle, elles se laissent convaincre. Et elles se disent disposées à trouver des solutions. Tout naturellement, avec l'inévitable concours ou l'intervention, directe ou indirecte, des pouvoirs publics.

Deuxième étape: après avoir versé quelques "larmes de crocodile" et accusé de leurs déboires la mauvaise conjoncture²⁵ mondiale, ces mêmes firmes arrivent presque toujours à se faire "sauver" par les responsables des États où sont basées leurs activités. Et ce, tantôt par des plans de restructuration ou de relance économique accompagnés de consistantes subventions "extraordinaires", tantôt par des facilités bancaires, ou par d'importants allègements administratifs ou fiscaux.

Troisième étape: une fois encaissé le "produit de leur forfait" ou obtenu d'importants crédits à des taux privilégiés, ou mieux encore, mis à zéro leurs "compteurs publics", ces mêmes firmes changent à nouveau de registre. Et elles redeviennent ce qu'elles avaient toujours été auparavant: de simples entreprises privées à but lucratif!

bien, par la fuite en avant! Ces derniers, en effet, soutenus par les différents groupes agrochimiques mondiaux et leur propre gouvernement, se sont déclarés disposés à se défaire d'une partie de leur cheptel, à condition que la Commission européenne (donc, nous, les contribuables...) s'engageait à leur rembourser le 70% des pertes subies (le restant 30% étant pris en charge par le gouvernement de Londres). Et ce pour un équivalent d'environ 3,7 milliards de dollars (source: "L'AGEFI", Lausanne, 27 juin 1996, page 7). Une requête "raisonnable" et surtout "juste" et "équitable", n'est-ce pas?

²⁵ "La conjoncture désigne l'ensemble des variations à court terme (non saisonnières) de l'activité économique ainsi que leurs liaisons (évolution de l'indice des prix, taux de chômage, P.I.B., balance commerciale, etc.). La conjoncture se situe dans une période de moins d'un an, généralement quelques mois" (J. Brémond et A. Gélédan, "Dictionnaire économique et social", Hatier, Paris, 1990, page 98).

Quatrième étape: les “soucis” économiques locaux de ces entreprises étant momentanément apaisés (ou leur responsabilités publiques étant définitivement escamotées), celles-ci referment à nouveau leurs portes. Elles se dédient, sans plus tarder, à leur “sport” préféré: la recherche du profit! En particulier, par la prospection intensive de nouveaux “terrains de chasse” et par la prise en compte de plus juteuses possibilités d’affaires, dans d’autres pays... qui, à leur yeux, présenteraient un meilleur “profil économique”. Ce qui veut dire que “l’attention” de ces entreprises se fixera tout particulièrement sur des pays où elles pourront affronter de moindres coûts salariaux, ou obtenir une énergie meilleur marché, ou payer moins d’impôts et de charges sociales.

Cinquième étape: une fois repéré le ou les pays présentant le “bon profil” souhaité, ces firmes délocalisent sans vergogne: elles y installent les nouvelles structures de leur production future et ferment « boutique » dans nos pays (ou réduisent au minimum leurs activités).

Dernière étape: la boucle est bouclée! Les plus hauts profits de ces firmes étant à nouveau assurés, ailleurs et pour un temps, ce sera désormais aux États et aux populations de leurs pays d’origine de payer la “note” de leurs délocalisations, ainsi que la totalité des “pots cassés”! Notamment, les coûts sociaux²⁶ et économiques de ces expatriations, les indemnités chômage des travailleurs licenciés et l’appauvrissement des régions concernées. Sans exclure, évidemment, les dommages écologiques et les problèmes politiques qui pourraient découler de ce type d’opérations.

B. Les restructurations: Fusions - Concentrations

Parmi les phénomènes “inévitables” et “incontournables” de notre temps, les **restructurations** occupent une place à part. Nous nous référons naturellement à ces réorganisations soudaines et impromptues d’entreprises ou de banques qu’on enregistre depuis quelques années. Et qui ont invariablement tendance à se solder par la fermeture d’anciens secteurs d’activités et d’innombrables suppressions d’emplois.

²⁶ “Le coût social comprend l’ensemble des charges que supporte la collectivité du fait d’une activité donnée” (J. Brémond et A. Gélédan, “Dictionnaire économique et social”, Hatier, Paris, 1990, page 107).

Ces restructurations sont souvent incompréhensibles aux yeux du grand public, pour la simple raison qu'elles ne semblent jamais correspondre à des logiques industrielles ou commerciales, ni à des indispensables rationalisations de services. Moins encore s'inscrire dans le contexte d'inévitables situations de débandade économique ou de dégringolade stratégique.

Ces restructurations sont également considérées comme contradictoires, car c'est chez les entreprises et les banques les plus solides et les plus réputées de notre panorama économique que ce genre de scénarios a l'habitude de se produire le plus souvent.

Comment les responsables de ces entreprises et de ces banques expliquent-ils cet état de fait?

“Cela ne dépend pas de notre volonté - disent-ils - si nous rationalisons sans cesse nos structures. Notamment, en supprimant certains secteurs de nos activités et en réduisant le nombre de nos effectifs. Nous y sommes contraints par les “lois du marché”. Et nous ne pouvons rien y faire. Ce sont les impératifs de la compétitivité internationale. Que faire d'autre, en effet, pour faire face à la concurrence mondiale? Comment s'en défendre? Comment organiser autrement notre contre-attaque économique? Croyez-nous: c'est avec beaucoup de regrets que nous “dégraissions” certains rouages de nos établissements. Et c'est avec beaucoup de tristesse que nous nous séparons des anciens collaborateurs qui y étaient affectés. Mais que faire d'autre? Le “marché mondial” n'admet pas de sentimentalisme. Moins encore, d'hésitations. C'est une lutte à couteaux tirés. C'est une lutte pour la survie. Pour avoir une chance de gagner cette bataille, il faut que nos structures soient plus efficaces et performantes que celles de nos concurrents. Souples et agiles. Rapides et agressives. Capables de s'adapter aux aléas du marché. Et de se restructurer à tout moment et en toute circonstance. Mille fois par jour, s'il le faut!”²⁷.

²⁷ Pour permettre au lecteur de mieux appréhender le point de vue des partisans du “libre-échange”, nous avons pris la liberté de condenser la plupart de leurs prises de position courantes, et de les présenter sous forme de dialogues directs. Les contenus de ces dialogues, loin d'être inventés, reflètent pleinement le point de vue “libre-échangiste” de notre temps. Leur substance, en effet, résulte d'une enquête personnelle que nous avons menée sur l'argument entre 1995 et 1996. Notamment, en recueillant et répertoriant des propos tenus par des industriels, des commerçants, des banquiers et des hommes politiques “libre-échangistes”. Leurs propos ayant été exprimés dans des articles de presse ou des interviews. Ou bien, lors de déclarations officielles, de conférences ou de débats publics.

Inutile, naturellement, d'attirer l'attention de ces responsables à propos des conséquences sociales et économiques que ces restructurations provoquent invariablement dans nos pays...

“Que pouvons-nous y faire?”, nous rétorquent-ils. “La situation est difficile aussi pour nous, en ce moment. La concurrence nous guette. Et nous risquons la faillite à tout moment. Pensez-vous qu’il nous fasse plaisir d’aggraver la situation sociale de nos pays et de nos régions? Si cela dépendait exclusivement de nos volontés, nous conserverions volontiers tous nos départements, ainsi que l’ensemble des anciens postes. Et si la conjoncture nous le permettait, nous nous ferions un plaisir d’augmenter nos activités. Et même de redoubler notre personnel. Malheureusement, la conjoncture étant ce qu’elle est, il ne nous reste qu’à rationaliser nos structures et à resserrer nos rangs. Au reste de la société civile, d’en faire autant. Il faut résister tous ensemble. Il faut partager les sacrifices. Faites-nous confiance. Nous travaillons pour vous. Nous nous battons pour votre bien-être et celui de vos familles. Mais il faut accepter la réalité. Il faut se rendre à l’évidence. C’est inévitable. C’est inéluctable que nous restructurons. Il n’y a pas d’autre alternative. Ou bien nous restons compétitifs et avons une quelconque chance de pouvoir réembaucher du personnel, demain. Ou bien nos établissements disparaîtront à tout jamais, après demain. Avec toutes les conséquences que cela pourra entraîner. Notamment, l’effondrement économique de nos pays. Et le retour au Moyen Age pour les membres de nos sociétés civiles!”

Or, ces discours ne sont que des leurres. Des “appâts” fourvoyants. Des justifications fallacieuses qui n’ont aucune corrélation avec la réalité. Moins encore, avec les analyses ou les points de vue d’économistes compétents, comme Pierre Grou²⁸, François Morin²⁹ ou Charles-Albert Michalet³⁰.

²⁸ Auteur notamment de “Monnaie, crise économique”, Presses Universitaires de Grenoble et Maspero, Paris, Grenoble, 1977, ainsi que de “La structure financière du capitalisme multinational”, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1983.

²⁹ Auteur notamment de “La structure financière du capitalisme français”, Calmann-Lévy, Paris, 1974, ainsi que des études, “Le capitalisme en France”, CERF, Paris, 1976 et “Le capital financier en France: théories et réalités”, Revue d’économie industrielle, 2, 1977.

³⁰ Auteur notamment de “Le capitalisme mondial”, P.U.F., Paris, 1981, de “Etats-Nations, firmes multinationales et capitalisme mondial”, Sociologie et sociétés, Presse de l’Université de Montréal, Montréal, 1979 et de “La transnationalisation des circuits monétaires et financiers”, Tiers-Monde, Janvier-mars 1980.

Déjà en 1983, pour certaines firmes leaders de notre panorama économique, *“l’impératif de compétitivité internationale, base des discours officiels, (était) une référence à une situation dépassée”*³¹. Pour quelle raison continue-t-on à avancer ce genre d’arguments, encore aujourd’hui? Pourquoi essaye-t-on de nous bernier à tout prix? Et que se cache-t-il derrière ces discours officiels?

Le phénomène des restructurations ne dépend presque jamais (tout particulièrement ces quinze dernières années) d’une prétendue concurrence internationale: celle qui est couramment exercée au niveau de la production ou des services; celle qui pourrait avoir une quelconque corrélation avec l’activité ordinaire et officielle de ces firmes sur le marché mondial.

La seule concurrence digne de ce nom à laquelle sont confrontées ces firmes, est plutôt celle qui se déroule chaque jour au niveau de leurs performances financières (réelles ou virtuelles) ou de leurs spéculations boursières.

Si c’est à cette dernière que les responsables des firmes font référence pour justifier leurs restructurations, alors nous convenons avec eux que cette concurrence est bien réelle. Et d’un point de vue économique, elle est même très contraignante.

Leurs firmes, indépendamment du domaine dans lequel elles sont engagées, doivent constamment l’affronter et s’en méfier, aussi bien pour sauver leurs “actifs” que pour avoir une quelconque chance de pouvoir continuer à exercer leurs activités ordinaires.

Le phénomène des restructurations, loin d’avoir un lien quelconque avec l’économie d’entreprise traditionnelle, est plutôt le résultat d’une conjonction centripète de causes exogènes qui se sont développées à l’extérieur des structures classiques de l’économie. Et qui ont emboîté le pas à ces établissements tout au long de ces vingt cinq ou trente dernières années.

Nous nous référons, tout naturellement, au désordre monétaire international, à la volatilité des monnaies, ainsi qu’à l’inflation des moyens de paiement. Mais également, aux nouveaux produits de l’ingénierie financière et au développement des

³¹ Charles-Albert Michalet, postface au livre de Pierre Grou, “La structure financière du capitalisme multinational”, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, 1983, page 195.

télécommunications mondiales. Sans oublier le rôle joué par les investisseurs institutionnels ou la part prise dans les échanges internationaux par le décloisonnement des anciennes frontières économiques et la déréglementation des marchés financiers mondiaux.

On peut même dire que tout ces facteurs, apparemment indépendants les uns des autres, ont simultanément facilité et compliqué la vie de la plupart des firmes de nos pays.

D'une part, en effet, ils leur ont permis un développement et un essor économique extérieur sans précédent. Et d'autre part, ils leur ont soutiré ou hypothéqué lourdement ce qui existait de plus sacré dans la vie intérieure de ces firmes. A savoir, le contrôle économique et financier de leurs propres structures opérationnelles.

“Financiarisés” sans cesse et éloignés à jamais de toute économie d'entreprise traditionnelle, ces établissements n'ont plus aujourd'hui d'autre alternative que de souscrire les yeux fermés à n'importe quel diktat qui leur est imposé par la finance internationale. Y compris celui des restructurations à outrance et des licenciements en chaîne.

Ces licenciements et ces restructurations, en langage économique courant, signifient surtout diminution de coûts fixes, et montée en flèche des valeurs boursières des actions de ces établissements, avec augmentation de salaire pour leurs dirigeants et distribution accrue de dividendes entre les différents actionnaires. Mais ils signifient aussi perte totale d'autonomie et de maîtrise directe de l'appareil économique que ces responsables sont sensés diriger ou piloter officiellement.

C'est la conséquence de ce que Henri Bourguinat³² appelle tout simplement *“la tyrannie des marchés”*. Ces marchés financiers qui poussent quotidiennement à la déstabilisation scientifique de nos économies et au pillage systématique de nos structures industrielles et bancaires. Et qui n'hésitent pas, pour réaliser des

32 Henri Bourguinat est professeur à l'Université de Bordeaux et directeur du Laboratoire d'analyse et de recherche économiques (LARE). Il est en outre responsable, au niveau national (F), du GDR “Economie et finance internationale” du CNRS. Il est l'auteur, entre autres, de “Vertiges de la finance internationale”, Economica, Paris, 1987 et de “Finance internationale, P.U.F., Paris, 1992. Sans compter, naturellement, “La tyrannie des marchés”, Economica, Paris, 1995.

meilleurs profits, à casser l'ensemble des équilibres économiques de nos pays et à produire plus de crise et plus de récession.

II. La mondialisation financière

Lorsqu'on essaye de repérer et de cerner les causes qui sont à l'origine de la pagaille économique qui sévit dans nos pays, deux éléments particuliers sautent immédiatement aux yeux. Le premier: l'inexistence de "**règles du jeu**" dans la création des liquidités internationales. Le second: l'absence de **normes** qui devraient régir et réglementer les échanges de monnaies entre les différents acteurs économiques du monde.

Ces deux carences majeures sont d'autant plus paradoxales que ceux qui les ont favorisées (ou sciemment provoquées?) à partir des années 70, sont aujourd'hui les mêmes qui ont aussi le toupet de nous pousser à la globalisation intégrale des échanges, ainsi qu'à la mondialisation généralisée des anciennes économies nationales.

Ce n'est pas qu'avant les années 70, il y ait eu un système monétaire international digne de ce nom.

Nous savons bien que le système issu des "Accords de Bretton-Wood" (1-22 juillet 1944) n'a été qu'un semblant³³ de système monétaire international.

Les Etats-Unis, en effet, à la fin de la IIème Guerre mondiale, après avoir dédaigneusement repoussé le "plan Keynes"³⁴,

³³ "Les Accords signés en 1944 ont simplement instauré un fonds de réserve chargé de vendre ou de prêter les devises reçues des Etats membres" (André Grjebine, "La nouvelle économie internationale", P.U.F., Paris, 1986, page 76).

³⁴ Le baron John Maynard Keynes (1883-1946), économiste et financier britannique, en opposition au "Plan White" (le plan américain qui sera adopté à Bretton-Wood en 1944) "avait suggéré la création d'une monnaie exclusivement internationale - le bancor - qui aurait été émise non par un pays particulier mais par l'ensemble de la Communauté internationale" (André Grjebine, "La nouvelle économie internationale", P.U.F., Paris, 1986, page 76). Le Plan Keynes "préconisait la création d'une institution supranationale de compensation des règlements internationaux, ainsi que d'une monnaie internationale de nature fiduciaire, qualifiée de "bancor" pour indiquer qu'elle devait allier la flexibilité d'une monnaie de banque et la fiabilité de l'or. (...) L'idée était fondamentalement simple et l'évolution contemporaine en fait apparaître la pertinence: techniquement une monnaie scripturale internationale aurait permis la définition de taux de changes absolus se substituant aux changes relatifs résultant des échanges de monnaies entre elles; la création de liquidités internationales pouvait intervenir en fonction des besoins; la suppression des devises nationales éliminait la concurrence entre devises nationales pour le statut de monnaie ultime" (Alain Samuelson, "Économie internationale contemporaine", coll. l'Économie en plus, Presse Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1991, pages 140 et 141). Pour en savoir plus, lire: J.M. Keynes, "Essais

s'étaient bornés à restaurer l'ordre ancien. Celui que la Grande Bretagne avait déjà instauré en ce domaine entre 1819 et 1931. Et à l'ancien "étalon-sterling" des Britanniques, ils avaient substitué leur propre "étalon-dollar"³⁵.

Nous savons aussi qu'à l'instar de la "*perfide Albion*"³⁶, les États-Unis avaient reproduit les mêmes ruses économiques. En plaçant notamment leur monnaie nationale - le dollar - au centre du nouveau système. En le rendant indépendant ensuite de toute règle d'émission³⁷ et de toute contrainte budgétaire³⁸. Et en lui attribuant enfin une "convertibilité or"³⁹ qui n'était en réalité qu'une fiction provisoire⁴⁰.

Nous savons aussi que le système de Bretton-Wood assurait exclusivement la prééminence financière du principal vainqueur de la IIème Guerre mondiale. Et qu'il confirmait l'ampleur de la domination politique, économique et militaire américaine sur l'ensemble des pays de l'Occident.

Mais ce système monétaire, même imprégné d'illégalité et d'arbitraire, avait tout de même le mérite d'exister. Et plus particulièrement, d'avoir contribué à assurer, tant bien que mal, une certaine stabilité des taux de change entre les principales monnaies du monde, de 1944 à 1971⁴¹.

sur la monnaie et l'économie", Petite Bibliothèque Payot, Paris 1972 et B. Schmitt, "Un nouvel ordre monétaire international: le plan Keynes", Ed. Poulon, Les écrits de Keynes, Paris, 1985.

35 Sur cet argument, lire l'ouvrage de Roger Dehem, "De l'étalon-sterling à l'étalon-dollar", Calmann-Lévy, Paris, 1972.

36 La Grande Bretagne.

37 Dès la fin des années 50, "le système livrait <<le merveilleux secret du déficit sans pleurs, qui permet de donner sans perdre, de prêter sans emprunter et d'acquérir sans payer>> (Rueff). De fait, les Etats-Unis s'exoneraient de la <<contrainte extérieure>>" (Jean-Marc Siroën, "L'économie mondiale, 2. Contraintes et perspectives", Armand Colin, Paris, 1994, page 29).

38 "La transformation en régime d'étalon-dollar a suscité une situation de déséquilibre, les Etats-Unis étant de moins en moins soumis à l'obligation de rétablir leur balance externe, mais bénéficiant d'effets de domination monétaire malgré la faiblesse du dollar" (Alain Samuelson, "Économie internationale contemporaine", coll. l'Économie en plus, Presse Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1991, page 148).

39 Notamment au cours de 35 dollars l'once. L'once d'or étant l'équivalent de 28,349 grammes.

40 "Dès la fin des années 1950, les Etats-Unis se désintéressent de la crédibilité de l'engagement de conversion. Ils considèrent que leur position économique et politique suffit à imposer le dollar comme monnaie internationale" (Jean-Marc Siroën, "L'économie mondiale, 2. Contraintes et perspectives", Armand Colin, Paris, 1994, page 29).

41 Le 15 août 1971, constatant que la masse de dollars circulant dans le reste des pays du monde était trois fois supérieure au stock d'or détenu par les Etats-Unis, le Président

Qu'existe-t-il à sa place, depuis cette époque?

Rien du tout!

Depuis le “décret Nixon”, en effet, le monde vit dans l'incertitude la plus complète. Personne n'est plus en condition d'organiser une quelconque politique monétaire. Moins encore de prévoir ou de calculer ce que pourra être demain le prix réel des matières premières sur le marché. Encore moins de pronostiquer les coûts d'un produit ou les marges de profit qui pourraient se dégager d'une vente ou d'une exportation.

C'est l'angoisse à tous les niveaux et dans tous les secteurs.

Les opérateurs économiques agissent à tâtons, à l'aveuglette.

Le flottement et l'instabilité chronique des monnaies crée l'incertitude du marché. Et l'incertitude du marché crée à son tour l'instabilité structurelle de l'ensemble de l'économie.

C'est pourquoi la plupart des opérateurs économiques de nos pays acceptent de plus en plus de se faire guider par les marchés financiers.

Ces derniers, en effet, leur proposent des voies de sortie. Des solutions de remplacement. Ils leur proposent notamment d'assumer à leur place le risque de l'instabilité monétaire ou celui des variations de prix sur le marché. Le cas échéant, de gagner “ailleurs” ce qu'ils pourraient perdre dans le contexte de leurs activités ordinaires.

C'est ce qu'on appelle aujourd'hui “l'économie virtuelle”. En un mot: la fin de l'économie traditionnelle. Et le début du monde qu'aujourd'hui nous connaissons!

A. Les phénomènes spéculatifs

Vu la forte appréhension et l'objective difficulté de compréhension que les **spéculations**⁴² et les **investissements spéculatifs**⁴³

Richard Nixon avait décidé de suspendre par décret la convertibilité officielle de la monnaie de son pays.

42 “Qu'il s'agisse de la spéculation sur les monnaie ou de la spéculation sur les actions,

suscitent en général parmi les non initiés, il nous paraît utile d'introduire notre argument en essayant de présenter le cadre spécifique dans lequel ce type de phénomènes ont plutôt l'habitude de s'éveiller et/ou de s'épanouir.

Nous nous référons, tout naturellement, aux **Marchés Boursiers**, ainsi qu'à leurs prérogatives et à leur fonctionnement.

Qu'est-ce qu'une Bourse⁴⁴?

Pour simplifier, disons qu'en général c'est un marché⁴⁵ comme les autres. A savoir, un endroit où on y offre et on y demande des "choses". Et où l'on fixe un prix à celles-ci, en fonction du niveau de l'offre et de la demande.

Ceci, naturellement, à quelques spécificités près...

La plus évidente de ces différences, est que dans les marchés boursiers, ce ne sont pas de simples consommateurs qui rencontrent de simples vendeurs. Mais des personnes, des sociétés et/ou des institutions spécialisées qui rencontrent leurs équivalents. C'est-à-dire d'autres personnes, d'autres sociétés et d'autres institutions spécialisées qui agissent, soit pour leur compte, soit pour le compte de tiers. Chaque acteur ayant la particularité de pouvoir être à la fois, vendeur et acheteur potentiel d'un "quelque chose", ainsi que surenchérisseur et sous-estimeur potentiel de ce qu'il voudrait bien vendre ou acheter.

Une autre différence est que dans les Bourses, toute opération de vente ou d'achat est toujours précédée par la stipulation d'un

le monde est devenu un vaste casino ou les tables de jeu sont réparties sur toutes les longitudes et toutes les latitudes. (...) Et personne ne paraît réellement s'inquiéter de ce que les flux monétaires, essentiellement spéculatifs entre pays, puissent être actuellement 34 fois plus élevés que ceux correspondant aux transactions sur les biens et services" (Maurice Allais, prix Nobel d'économie en 1988, "Le Monde, 27 et 29 juin 1989", cité par Gérard Lelarge, "Dictionnaire thématique de citations économiques et sociales", Hachette éducation, Hachette livre, Paris, 1993, page 354).

⁴³ C'est la partie des revenus qui est notamment soustraite aux investissements productifs pour être "investie" dans des occasions incertaines de meilleure plus-value.

⁴⁴ "Une bourse est une institution de marché concret destinée à assurer le fonctionnement organisé du marché" (sous la direction de: A. Silem, "Encyclopédie de l'économie et de la gestion", Hachette éducation, Hachette, 1991, page 115).

⁴⁵ "Un marché est le lieu de rencontre de l'offre et de la demande et où se déterminent les prix et les quantités échangées" (J. Brémond et M.-M. Salort, "Initiation à l'économie", Hatier, Paris, 1986, page 189).

contrat de transaction⁴⁶. Ce contrat fixe les termes⁴⁷ et les conditions⁴⁸ de cet achat ou de cette vente, et il autorise également, tantôt une conclusion⁴⁹ effective, tantôt une réelle exécution⁵⁰ de cette transaction.

Par rapport aux autres marchés, une particularité de taille qui caractérise les marchés boursiers, est que dans ces derniers, chaque acteur peut également faire semblant de vendre ou d'acheter "quelque chose". Et ce, tantôt pour en faire monter ou baisser les cours, tantôt pour faciliter ou empêcher les démarches d'achat ou de vente d'un concurrent, tantôt pour "couvrir" ou "dépister" l'action d'un véritable vendeur ou d'un véritable acheteur. Une autre spécificité encore, est qu'à l'intérieur des Bourses, n'importe quel acteur peut aussi se déclarer acheteur ou vendeur à **terme**⁵¹ d'un "quelque chose". C'est-à-dire, acheter vraiment ou vendre vraiment une "chose", aujourd'hui, et à un prix mutuellement concordé, alors que celle-ci ne sera contractuellement réclamée et payée par l'acheteur, ou bien livrée et débitée par le vendeur, qu'à une date convenue. Ceci, naturellement, sans que le vendeur ou l'acheteur, au moment de l'établissement du contrat de transaction, n'aient réciproquement l'obligation⁵², ni de détenir vraiment la "chose" vendue, ni de détenir vraiment la somme relative à celle-ci pour l'acheter. Et qui plus est,

⁴⁶ Ce contrat peut avoir pour objet ou pour but, tantôt une transaction "physique" (c.à.d.: payable et exigible à vue), tantôt une transaction à "terme" (c.à.d.: payable et exigible à une date déterminée).

⁴⁷ Notamment, le prix, la qualité et la quantité de ce "quelque chose".

⁴⁸ Notamment, la date et le lieu de livraison de ce "quelque chose", ainsi que la forme et le type de paiement pour l'acheter.

⁴⁹ Par conclusion, il faut entendre le moment spécifique dans lequel les acteurs du contrat décident l'acceptation définitive des termes et des conditions de leur transaction. L'exécution de cette transaction pouvant se réaliser, tantôt immédiatement par un échange physique, tantôt à une date ultérieure.

⁵⁰ L'échange physique de ce qu'on a promis de s'échanger.

⁵¹ "La référence aux dates permet de distinguer le **marché au comptant** - la livraison des marchandises et de la contrepartie sont simultanées et immédiates - et le **marché à terme** - la livraison et/ou le paiement sont différés. (...) Il existe des **marchés à terme particulier**, regroupés sous le nom de **marché réglementé** et dont les opérations se réalisent soit, par exécution effective du contrat, soit, par paiement de la différence entre le cours du jour du contrat et celui du jour à terme. Les bien et services qui relèvent du marché à terme (<< **futurs** >> en anglais) se sont diversifiés ces dernières années, allant des matières premières jusqu'aux devises en passant par les **emprunts notionnels**, c'est-à-dire théoriques, et divers autres instruments financiers" (sous la direction de: A. Sillem, "Encyclopédie de l'économie et de la gestion", Hachette éducation, Hachette, 1991, pages 114 -115).

⁵² « Partout la spéculation est favorisée par le crédit puisqu'on peut acheter sans payer et vendre dans détenir » Maurice Allais, prix Nobel d'économie, Le Monde, 29 juin 1989.

sans avoir non plus l'obligation de livrer réellement cette "chose", ni de la réclamer à la date convenue. Les acteurs de cette transaction se réservant le droit, avant l'échéance, de dénouer leur contrat par la classique "parade" de tous les marchés à termes. Celle notamment d'un achat ou d'une vente compensés par une opération inverse, elle-même réalisée à moindres frais... C'est-à-dire, en payant une indemnité fixe déjà convenue à l'avance, ou bien en encaissant ou en réglant la différence de prix qui se serait entre temps concrétisée sur les cours de la "chose" en question.

Pour étrange que cela puisse paraître, ces "tours de passe-passe" sont très fréquents dans les Bourses. Et ils sont d'autant plus faciles à réaliser que ce genre d'affaires, pour être conclus, ne requièrent en réalité qu'une couverture financière minimale⁵³. Normalement entre 3% et 10% du montant⁵⁴ global négocié. Alors que le paiement officiel du solde est officiellement renvoyé à la fin d'un cycle boursier⁵⁵, ou bien, tout simplement, à une date convenue. Ces échéances, à leur tour, pouvant toujours être escamotées - comme nous l'avons vu - par un achat ou une vente de nature inverse.

Selon le type de transactions qu'on y pratique, ces "marchés" peuvent être qualifiés, ou bien de "Bourses de Commerce", ou bien de "Bourses de Valeurs". Les premières⁵⁶ étant des "lieux" où sont vendues ou achetées des marchandises⁵⁷. Et les secondes⁵⁸, où

53 "(...) La part des opérations faites à découvert, sur la base d'un dépôt de garantie très limité, s'étend sur les marchés dérivés, en particulier celui des instruments financiers à terme tels ceux qui, en France, sont traités sur le MATIF pour lequel le dépôt de garantie représente 3% du nominal sur le contrat notional; il en est de même pour les options de change où la prime payée par l'acheteur représente une somme modique au regard des espoirs de gain" (Henri Bourquinat, "La tyrannie des marchés", Economica, Paris, 1995, page 16).

54 Lors du krach de 1929, le taux de couverture était de 10%. Après le krach, ce même taux avait été ramené à 65%. Aujourd'hui, celui-ci est en moyenne de 5%. Cela veut dire qu'on a complètement oublié ce qui s'est passé en 1929 à cause justement de la faiblesse des taux de couverture qui étaient alors requis pour pouvoir participer à des transactions boursières.

55 Un cycle boursier est le laps de temps qui est donné aux différents opérateurs pour régler leurs achats ou leurs ventes à tempérament. La durée de ce cycle varie de Bourse en Bourse et de pays en pays, d'un mois à trois mois et, dans certains cas, jusqu'à une année.

56 Parmi les plus importantes, on remarque les Bourses de Londres, Paris, Chicago et New York.

57 "Une marchandise est un bien reproductible et pouvant être obtenu par l'échange" (J. Brémond et M.-M. Salort, "Initiation à l'économie", Hatier, Paris, 1986, page 188).

58 Parmi les plus importantes, sont à signaler les Bourses de Tokyo, Londres, New York, Hong Kong, Paris et Francfort.

sont vendus ou achetés des titres⁵⁹, des valeurs⁶⁰ et tout autre “article”⁶¹ négociable.

Mais l’objet de ce texte n’est pas de donner une explication technique et détaillée des différents types de marché qui caractérisent ces Bourses. C’est pourquoi nous n’évoqueront pas les “marchés libres”⁶², ni les “marchés au comptant”⁶³, ni les “marchés à prime”⁶⁴, ni les “marchés à option”⁶⁵. Moins encore, les “négociations de banque à banque”⁶⁶ ou celles d’Etat à Etat”⁶⁷. Encore moins les “marchés off-shore”⁶⁸, les “euromarchés”⁶⁹ ou les “money market funds”⁷⁰.

Néanmoins, vu la montée en flèche, ces dernières années, d’instruments financiers complètement dématérialisés, il nous paraît opportun de présenter brièvement les innovations de l’ingénierie financière mondiale qu’on appelle communément les “**produits dérivés**”⁷¹. A savoir, la gamme complexe de “produits

59 Notamment, des “actions” et des “obligations”. Mais également des “titres d’État”.

60 Notamment, des “options”, des “certificats d’investissement”, des “fonds communs”, des “contrats”, des “futurs financiers”, etc.

61 Notamment, des “produits non physiques” découlant du marché des devises, de celui des métaux précieux, du pétrole, etc.

62 Relevant des “Bourses de Commerce”, ces marchés traitent exclusivement de “produits physiques”.

63 Relevant des “Bourses de Valeurs”, ces marchés comportent un règlement et une livraison à vue des titres négociés.

64 Toujours dans les “Bourses de Valeurs”, ces marchés permettent à l’acheteur de résilier son contrat abandonnant au vendeur le montant de la prime.

65 Dans le cadre des “Bourses de Valeurs”, ces marchés permettent aux différents opérateurs d’acquiescer le droit d’acheter ou de vendre des titres, entre une date et une date, à un prix donné, en versant à l’avance le montant fixé par l’option. Ceci, sans avoir l’obligation d’acheter, ni de vendre.

66 Notamment celles qui permettent aux différentes banques du monde de se faire mutuellement des prêts pour équilibrer leurs bilans quotidiens.

67 Ces négociations sont menées par les Banques Centrales des différents pays et elles ont comme but de défendre leurs monnaies nationales sur le marché international des devises.

68 Ce sont des marchés qui agissent en dehors des réglementations administratives et fiscales des différents pays du monde. Les principales places boursières de ce marché sont: Londres, Hong Kong, Singapour, Nassau, Luxembourg, ainsi que Tokyo et New York.

69 Ce sont des marchés qui traitent de devises déposées ou circulant en dehors de leur pays d’origine.

70 Ce sont des marchés financiers indirects. Certains détenteurs de capitaux confient leurs avoirs à des Institutions financières internationales qui les investissent dans des titres boursiers. Et en échange de cela, ils obtiennent des intérêts beaucoup plus élevés de ceux qu’ils recevraient auprès des banques.

71 Difficile de donner une définition exacte des “produits dérivés”. Ce qu’on peut dire à

virtuels”⁷² qu’on a fait **dériver** (ou découler virtuellement) des anciens instruments financiers et qu’on a libéré des contraintes physiques de ces derniers, tout en leur maintenant une valeur commerciale de référence. Ceci, aussi bien pour les coter et les négocier sur les “marchés organisés”⁷³ que pour y spéculer plus librement dans le contexte des “marchés de gré à gré”⁷⁴.

Introduits la première fois aux États-Unis, dans les années 70, pour offrir une plus ample couverture contre les risques financiers⁷⁵, les “produits dérivés” sont *“devenus aujourd’hui l’une des causes de l’instabilité des cours contre laquelle ils étaient sensés protéger les agents économiques”*⁷⁶.

leur égard, c’est qu’ils sont une espèce d’image de miroir de la réalité. Ils possèdent notamment toutes les caractéristiques financières et commerciales des “produits physiques” auxquels ils se réfèrent, sans pour autant être liés aux contraintes qui découlent de leur matérialité.

72 Notamment, les “Contrats à terme sur indices boursiers”, les “Contrats à terme de devises et de taux d’intérêt”, les “Futures d’indices boursiers, de taux d’intérêt et de devises”, les “Options de taux d’intérêt, d’échange et d’indices boursiers”, les “Swap ou Troc de taux d’intérêt et de devises”, les “Echanges de devises et de taux d’intérêt”, etc. Ceci, sans parler des “produits dérivés” de la deuxième génération, comme les “produits exotiques”, les “produits hybrides”, les “produits structurés”, etc. Pour en savoir plus, se référer à l’excellente ouvrage d’Henri Bourguinat, “La Tyrannie des marchés, essai sur l’économie virtuelle”, Economica, Paris, 1995. Mais également à celle d’André Cartapanis (sous la direction), “Turbulences et spéculations dans l’économie mondiale”, Economica, Paris, 1996. Sans oublier l’ouvrage de Patrick Artus, “Anomalies sur les marchés financiers”, Chapitre V, Economica, Paris, 1995.

73 Notamment, les marchés boursiers courants, comme Londres, Chicago, Philadelphie, etc.

74 Appelés également “O.T.C.” (Over The Counter, c’est à dire “sur le comptoir”), ces marchés ont la particularité d’être beaucoup plus flexibles que les “marchés organisés”. Ceci, en s’adaptant à toutes les circonstances, ainsi qu’aux nécessités spécifiques de chaque opérateur.

75 “La fonction première des produits dérivés, est d’offrir une couverture contre les risques de taux d’intérêt et de taux de change, c’est-à-dire contre une variation adverse anticipée d’actifs dits << sous-jacents >> tels que les actions et les devises. Ainsi, en période de montée des taux d’intérêt, un gérant de SICAV (n.d.l.r.: Société d’investissement à capitale variable) cherchera à se couvrir contre le risque de baisse future des cours de ses actifs financiers. Ce gérant peut se couvrir par exemple en achetant une option de vente (<< put >>) sur le MONEP, le marché d’options de la place de Paris. Le risque de taux est alors transféré à une contrepartie, moyennant le paiement d’une prime. Les swaps des taux d’intérêt sont un autre instrument efficace de protection contre les risques de taux. Lorsqu’une hausse des taux est anticipée, une entreprise qui est endettée à taux variable effectuera un swap taux fixe contre un taux variable de manière à stabiliser la charge de sa dette” (sous la direction d’André Cartapanis, “Turbulences et spéculations dans l’économie mondiale”, Economica, Paris, 1996, page 9).

76 André Cartapanis (sous la direction de), “Turbulences et spéculations dans l’économie mondiale”, Economica, Paris, 1996, page 9.

Quintessence de la spéculation pour la spéculation et *“nec plus ultra”*⁷⁷ de la finance virtuelle et de l'échange fiction, les “produits dérivés” ont complètement bouleversé le panorama des places boursières.

Pour en avoir une idée, il faut savoir que le volume des transactions se référant à ces “produits”, est “trois fois plus élevé que les opérations traitées au New York Stock Exchange⁷⁸ et représente pour un mois, 10 fois le volume du PNB⁷⁹ des États-Unis”⁸⁰.

C'est en tout cas dans ce type de marché que la plupart des banques⁸¹, des entreprises⁸² et des investisseurs⁸³ de tout poil, croisent quotidiennement leurs fers financiers, en brassant la quasi

77 Allocution latine, signifiant “rien au-delà”. Et par extension, “ce qui ne saurait être dépassé”.

78 “Plus connu sous le nom de Wall Street, le New York Stock Exchange demeure la principale place financière mondiale. Le Dow Jones y est l'indice le plus connu traduisant depuis plus de 90 ans le cours de trente valeurs industrielles de premier plan (les << blue chips >>, en français << valeurs de père de famille >>, mais plus précisément le terme désigne des valeurs américaines de prestige. Parallèlement, il existe aussi le << Standard and Poor >> reposant sur 100 et 500 valeurs” (sous la direction d'A. Silem, “Encyclopédie de l'économie et de la gestion”, Hachette éducation, Hachette, 1991, page 203).

79 Produit National Brut. “Le PNB mesure la valeur des richesses produites au cours d'une année par les facteurs de production résidents” (Daniel Martina, Le précis d'économie”, Nathan, SEDAG, Maxéville, 1995, page 116)

80 Times, 11 avril 1994, cité par Henri Bourguinat, “La Tyrannie des marchés, essai sur l'économie virtuelle”, Economica, Paris, 1995, page 28.

81 “Les banques contrôlent à hauteur de 75% le marché des produits dérivés. Certaines banques prennent pour leur propre compte des positions spéculatives en faisant jouer un effet de levier égal à 25 fois les capitaux engagés” (sous la direction d'André Cartapanis, “Turbolences et spéculations dans l'économie mondiale”, Economica, Paris, 1996, page 10).

82 C'est dans ce type de marché que nos plus grandes entreprises mettent quotidiennement en danger, aussi bien le plein emploi de leurs structures que l'avenir économique de nos pays. Ceci, en essayant de minimiser les risques financiers liés aux fluctuations des prix des matières premières, des taux d'intérêts et/ou des devises. Mais également pour tenter de relancer leurs gains de productivités en dehors de leurs activités courantes.

83 “Les investisseurs institutionnels jouent un rôle de plus en plus important. Ce sont d'abord les fonds de pension, particulièrement puissants aux États-Unis et au Royaume-Uni, qui gèrent les retraites par capitalisation. Leurs placements financiers sont passés de 3'900 milliards de dollars en 1988 à 6'900 en 1993 (3'600 aux États-Unis). Il y a également les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (O.P.C.V.M.) ou “mutual funds”, dont les avoirs sont passés, de 1988 à 1993, de 1'800 à 3'000 milliards de dollars (2'100 aux États-Unis). Une catégorie bien connue d'investisseurs est spécialisée dans les opérations purement spéculatives: ce sont les << hedge funds >> (fonds de couverture) ou fonds à haute performance dont le plus important est Quantum Fund dirigé par G. Soros. Ce fond semble avoir pris un rôle important dans les attaques spéculatives de 1992-1993 qui ont fait éclater le système monétaire européen. G. Soros aurait gagné 1 milliard de dollars en jouant alors la baisse de la livre sterling” (sous la direction d'André Cartapanis, “Turbolences et spéculations dans l'économie mondiale”, Economica, Paris, 1996, pages 10 et 11).

totalité des avoirs⁸⁴ du monde et en mettant criminellement en danger l'avenir économique de la planète, pour assouvir leurs propres intérêts.

Pour compléter ce bref survol, rappelons tout simplement que les activités boursières et para-boursières, au cours de ces trente dernières années, sont devenues complètement méconnaissables, tantôt dans leur forme, tantôt dans leur substance.

Jusqu'aux années 70, en effet, ces activités étaient très limitées et beaucoup plus réalistes qu'aujourd'hui.

Dans le contexte économique d'un pays, par exemple, elles ne représentaient que le 25% ou le 30% de son volume d'affaires. Et l'évolution des cours des titres ou des marchandises qu'elles mesuraient, correspondait pleinement aux rythmes d'activité économique qui se déroulaient réellement dans les différents pays du monde.

Aujourd'hui, en revanche, ces mêmes activités couvrent à peu près 60% ou 70% du volume des affaires qui se déroulent de par le monde. Et elles n'expriment que leur propre évolution, étant désormais complètement déconnectées de la production effective de biens qu'on enregistre dans ces pays. Ce qui laisse déduire que les activités boursières du monde se sont tout simplement métamorphosées en un immense et fantastique jeu⁸⁵ de "Monopoly"⁸⁶. Un jeu où l'on achète ou l'on vend des semblants de "choses". Où l'on ruine l'économie de certains pays à l'avantage de quelques groupes financiers ou de quelques nantis particuliers. Où l'on se bat sans exclusion de coups à l'échelle mondiale, dans l'illusion que la croissance économique de la planète puisse être

84 "Selon le GAO (General Accounting Office) du Congrès Américain, entre 1989 et 1992, les marchés dérivés (hors options OTC et contrats à terme) auraient vu leur dimension s'accroître de 145% pour atteindre à la fin de l'année fiscale 1992, le chiffre de 12'133 milliards de dollars en notionnel. Or, à la fin de 1993, selon ce même organisme, ces montants auraient dépassé 14'000 milliards de dollars" (Henri Bourguinat, "La tyrannie des marchés", Economica, Paris, 1995, page 28).

85 « Qu'il s'agisse de la spéculation sur les monnaies ou de la spéculation sur les actions, le monde est devenu un vaste casino où les tables de jeu sont réparties sur toutes les longitudes et toutes les latitudes » Maurice Allais, prix Nobel d'économie en 1988, Le Monde, 27 juin 1989 (Gérard Lelarge, « Dictionnaire thématique de Citations Economiques et Sociales », Hachette éducation, Hachette Livre, 1993, page 354).

86 Ce jeu de société a été inventé en 1935 par l'Américain Charles Darrow. En général, il consiste à acheter, à vendre des terrains, des immeubles, des matières premières, des industries, des banques, etc., jusqu'à ce que l'un des joueurs arrive à tout acheter et à instaurer son monopole.

infinie et exponentielle. Et où chaque concurrent de cette lutte à mort, espère devenir un jour, à lui tout seul, l'heureux gagnant de ce triste jeu.

Mais qu'y gagne-t-on? Que y perd-t-on? Que pourrait-on y gagner et que pourrait-on y perdre si le but de ce jeu est tout simplement d'attirer la plupart des liquidités du monde, au détriment des investissements productifs?

La réponse on la connaîtra le jour où de nouvelles élites comprendront qu'en fait elles ne travaillent et ne se font exploiter que pour les "faux billets" de ce banal jeu de "Monopoly"!

Quoi qu'il en soit, la fièvre de ce "jeu" a atteint aujourd'hui des dimensions mondiales. Et ce, d'autant plus que les cotations boursières peuvent désormais être instantanément consultées, et les ordres d'achat ou de vente directement donnés aux différentes Bourses du monde, en restant tranquillement devant l'écran de son propre ordinateur, à la maison, au bureau ou au bord d'une piscine. En effet, grâce au système des cotations informatisées⁸⁷, ce jeu ne connaît plus de répit, ni de limites. L'échange électronique est désormais en fonction 24 heures sur 24. Et il permet, en temps réel, d'acheter ou de vendre tout ce qui est coté, au même instant, sur les différents marchés internationaux.

C'est dans ce contexte que la spéculation⁸⁸ sévit et qu'elle y est couramment pratiquée.

Le spéculateur exploite les fluctuations de prix de "quelque chose" ou de plusieurs "choses", tout en n'ayant généralement pas la volonté d'acquérir.

Ce bénéfice peut se dégager des différences de prix d'un même "produit" à l'intérieur d'un même marché boursier. Ou encore, peut résulter d'une différence d'évaluation de ce "produit" entre une Bourse et une autre Bourse ou entre un pays et un autre pays. Sans oublier, naturellement, celui qui peut être "fabriqué ad hoc"

⁸⁷ "De nos jours << l'assomption de la finance internationale >> est chaque jour alimentée par les grands réseaux (Swift, Nadasq, Globex, etc.) qui permettent la gestion en temps réel et la transmission instantanée de l'information, les logiciels et autres progiciels qui aboutissent à des produits de plus en plus sophistiqués liés à des lois de probabilité" (Henri Bourguinat, "La tyrannie des marchés", Economica, Paris, 1995, page 10).

⁸⁸ "On parle de spéculation lorsque l'acquisition de titres est axée sur la recherche du profit maximum (généralement à court termes) plus que sur la sécurité du placement" (J. Brémont et A. Gélédan, "Dictionnaire économique et social", Hatier, Paris, 1990, page 42).

sur le/les marché(s) boursier(s), en y provoquant artificiellement, tantôt un excès d'offre, tantôt un excès de demande à propos de ce "produit". Des phénomènes rentables que l'on joue "à la hausse" ou "à la baisse".

C'est en tout cas à partir des années 80 que la plupart de nos entrepreneurs (mais également la quasi totalité de nos banquiers) ont commencé, soit à plein temps, soit à coté de leurs occupations traditionnelles, à s'intéresser à ce type d'activités.

B. Le choix en faveur des investissements spéculatifs

Les raisons du choix spéculatif, nous les connaissons déjà. Elles sont les mêmes que celles d'autres responsables d'entreprises⁸⁹ au cours de cette même période.

La première était que leurs firmes fassent des "fusions/concentrations" pour obtenir des situations de monopole économique. La deuxième était, qu'eux-mêmes se résignent à rester de simples détenteurs de capitaux ou de personnes capables de les gérer, en touchant pour cela un revenu. La troisième, enfin, qu'ils s'engagent dans la spéculation boursière, aussi bien pour tenter d'augmenter ce revenu que pour mieux soutenir la croissance externe⁹⁰ de leurs entreprises.

Or, était-il réaliste d'imaginer qu'une partie de ces entrepreneurs se transforme en rentiers et se mette gentiment à administrer ses capitaux? Etait-il concevable d'espérer que d'autres acceptent de retirer des modestes revenus de leurs capitaux, alors que la plupart des spéculations boursières leur garantissaient la possibilité de doubler ou même de tripler ces mêmes revenus? Enfin, était-il pensable que le reste de ces entrepreneurs, pour mieux réaliser leurs "fusions/concentrations", ne fassent pas appel aux marchés boursiers et aux techniques de la croissance extérieure?

Inutile donc de s'étonner, si entre 1982 et 1987, une masse énorme de capitaux a été retirée des marchés productifs et s'est

⁸⁹ Ceux notamment qui, à la même époque, ont choisi la voie monopoliste, avec leurs "fusions/concentrations" d'entreprise.

⁹⁰ Contrairement à la "croissance interne" d'une entreprise qui est le développement de ses propres investissements à l'intérieur de ses structures en vue d'accroître son offre global, la "croissance externe" est tout simplement l'augmentation de son poids économique général qui est réalisé par des opérations de prise sous contrôle ou de rachat boursier (O.P.A. ou O.P.E.) d'autres entreprises. Ceci, sans modifier en rien son offre global.

concentrée sur les principales places boursières du monde. Ceci entraînant, aussi bien une envolée malsaine des cours et des indices⁹¹ boursiers qu'un gonflement disproportionné de l'ensemble des activités spéculatives.

Cette envolée et ce gonflement produiront, à leur tour, une progressive et totale déconnexion entre les affaires boursières et les activités productives des différents pays industrialisés. Il devenait donc inévitable que tôt ou tard cette fausse croissance économique se dégonfle et génère - comme à l'époque du "*Black Thursday*"⁹² de 1929 - un important "krach" boursier.

C'est ce qui s'est passé en 1987⁹³ sur les principales places boursières du monde, avec pour conséquence une chute⁹⁴ vertigineuse des cours et de leurs indices.

"Pas très grave cette crise...", nous a-t-on rassuré à l'époque. *"Et surtout, pas comparable à la crise économique de 1929"!*

"Certes - nous a-t-on souligné - à l'origine de ces deux crises, il y a eu une même saturation des marchés et une même stagnation des gains de productivité, ainsi qu'un développement identique du crédit et une égale et malsaine poussée des spéculations boursières. Mais en 1987, contrairement à 1929, les effets de la crise ont bien été maîtrisés par les marchés mondiaux".

On sait aussi pourquoi...

91 L'indice n'est rien d'autre qu'un "panier" de valeurs représentatives d'un marché boursier. Il sert à mesurer le volume des échanges à l'intérieur d'une Bourse. Les indices boursiers les plus connus sont, le "Dow Jones" de New York, le "Nikkei" de Osaka/Tokyo, le "FTSE 100" de Londres et le "C.A.C. 40" de Paris. Mais également, le "Dax" de Frankfurt, le "SMI" de Zürich, le "MID" de Milan, le "EOX" d'Amsterdam et le "IBEX 35" de Madrid.

92 Littéralement, le "jeudi noir". Cette crise économique, déclenchée le 24 octobre 1929 par le "Krach" de la Bourse de New York, avait ébranlé les structures du "libre-échangeisme" et entraîné d'innombrables conséquences économiques, sociales et politiques dans le monde entier.

93 "La crise d'octobre 1987, prévisible donc, mais inattendue dans son ampleur, devait balayer les marchés financiers du monde entier à des degrés très divers. Le 19 octobre 1987 les actions baissaient de 22,4% à New York, contre seulement 12,9% le jeudi noir d'octobre 1929. La Bourse de Paris ne s'effondrait que d'un peu moins de 10%, tandis que les autres places financières mondiales régressaient de 7 à 15%" (sous la direction de: A. Silem, "Encyclopédie de l'économie et de la gestion", Hachette éducation, Hachette, 1991, page 204).

94 En 1987, la dépréciation des valeurs boursières a atteint environ le 30%.

Les Banques Centrales⁹⁵ de nos pays, par rapport à 1929, avaient une plus grande autonomie⁹⁶ d'action. Et elles pouvaient intervenir beaucoup plus rapidement sur les marchés pour éviter la catastrophe d'antan. En plus, nos monnaies papier nationales, depuis longtemps, ne requéraient plus de couverture en or!

Ces deux "bouées de sauvetage", naturellement, ont laissé croire à une moindre gravité de la crise. Mais, en fait, il n'en était rien.

En effet, si nous regardons cette même crise avec les yeux d'aujourd'hui, nous pouvons nous constater qu'en réalité celle de 1987 a été bel et bien plus grave que celle de 1929.

C'est en 1987, en effet, que la déliquescence du système économique libéral a véritablement commencé. Et c'est également à cette même époque que s'est amorcé son incessant processus de fuite en avant!

Certes, en 1987, les détenteurs de capitaux spéculatifs avaient encore la possibilité de retirer leurs épingles du jeu de "Monopoly" et d'assainir l'économie du monde. Ils pouvaient, par exemple, ramener à de justes proportions le rapport entre leurs investissements productifs et leurs investissements spéculatifs. Ils pouvaient essayer de remettre de l'ordre dans leurs propres affaires et par là, redonner un visage humain à l'économie. Ils pouvaient enfin se convaincre que l'âge des pionniers de la conquête du monde avait touché à son terme, et que l'heure de son organisation ou de sa réorganisation était désormais venue. Il n'en fut rien non plus !

Bien au contraire, de 1987 à nos jours, les spéculations boursières ont même redoublé de volume et d'intensité⁹⁷. Les banques ont

95 "Une Banque Centrale est une Institution qui détient généralement le monopole de l'émission de billets de banque et doit veiller sur la monnaie et le crédit" (J. Brémond et M.-M. Salort, "Initiation à l'économie", Hatier, Paris, 1986, page 183).

96 Les représentants des principales banques centrales du monde siègent en permanence dans un "Comité de régulation et de supervision bancaire" qui est basé à Bâle, en Suisse. Ce comité est en condition de réagir promptement aux impondérables du marché financier, en prenant des mesures financières collectives pour éviter l'effondrement global du système. Outre la "parade" de 1987, ce Comité a été capable de faire face à la "Crise mexicaine" de 1993, et successivement, en 1995, aux revers financiers subis par la "Barings Bank" (UK), le "Crédit Lyonnais" (F) et la "Daiwa" (Japon). Sera-t-il également en condition d'endiguer le prochain éclatement de la "boule financière" qui s'annonce déjà dans les principales places boursières du monde? Qui vivra, verra.

97 Actuellement, on assiste à un volume de transactions boursières d'environ 3'000 milliards de dollars par jour. Ce qui donne un volume de transactions annuelles d'environ

continué de plus belle à “accoucher” de crédits⁹⁸. Et les investissements productifs⁹⁹ ont connu leur plus bas niveaux d'intérêt¹⁰⁰ parmi les détenteurs de capitaux.

“C’était inévitable...”, vous diront les spéculateurs. “Que pouvons-nous faire d’autre que spéculer? Comment aurions-nous pu investir nos capitaux dans la production, alors que les profits suscités par celle-ci ne nous rapportaient qu’un tiers de ce que nous offraient les Bourses?”

“C’était inéluctable...”, vous diront les banquiers. “Si nous nous étions retirés de nos positions spéculatives - vous diront-ils - nous serions déjà ruinés. Pensez aux prêts¹⁰¹ que nous avons jusqu’ici octroyés aux pays du Tiers-Monde ou aux pays de l’ancien bloc Soviétique, et qui ne nous seront certainement jamais remboursés. Comment aurions-nous pu faire pour les compenser ou les amortir, sans nos spéculations? N’oubliez pas que nous sommes constamment obligés de rééchelonner - et dans certains cas même d’effacer¹⁰² - les dettes¹⁰³ et le service de la dette de ces pays.

800'000 milliards de dollars. Une véritable gifle aux problèmes économiques et sociaux de nos pays!

98 “La logique de la création monétaire est fort simple. La monnaie est créée par la banque lorsqu’elle acquiert des actifs non monétaires ou des actifs monétaires étrangers (devises). La valeur de ces actifs figure à l’actif du bilan de cette banque et la valeur de la monnaie créée au passif. Ainsi l’équilibre comptable est respecté. (...) Ce pouvoir appartient à la banque. Les particuliers n’ont pas la puissance formidable d’émettre des créances sur eux-mêmes qui circuleraient indéfiniment sans jamais être présentées pour être remboursées” (André Chaigneau, “Mécanismes et politique monétaire”, 11^{ème} édition mise à jour, P.U.F., Paris, 1996, pages 50 et 52/53).

99 “Les investissements productifs ont pour objet d’améliorer les outils de production ou encore le volume global de production” (J. Brémond et A. Gélédan, “Dictionnaire économique et social, Hatier, Paris, 1990, page 221).

100 Vue la forte attraction représentée par les marchés spéculatifs, les investissements productifs ont considérablement diminué. Selon une étude de la Banque Mondiale (1992) le rapport entre investissements spéculatifs et investissements productifs serait d’à peu près 38 à 1.

101 “Les banques privées des pays industriels portent une lourde responsabilité dans l’endettement. Les pétrodollars disponibles, l’abondance des liquidités internationales, la concurrence interbancaire ont favorisé l’explosion de l’offre de crédit” (Jean-Marc Siroën, “L’économie mondiale”, Anciennes hégémonies, nouvelles puissances, Armand Colin, Paris, 1993, page 179).

102 C’est ce qui s’est passé le 28 juin 1996 à Lyon (F) lors du Sommet du G7. A cette occasion, en effet, “les Sept sont tombés d’accord sur une stratégie concernant le montant de l’annulation de la dette des pays les plus pauvres. (...) Dans ce contexte, les Sept ont accueilli avec satisfaction l’initiative de la Banque Mondiale de mettre immédiatement sur la table 500 millions de dollars pour aider les pays surendettés, sa contribution globale devant être à terme, de 2 milliards de dollars. (...) Concernant la dette bilatérale, les Sept ont demandé aux créanciers du Club de Paris “d’aller au delà des termes de Naples (n.d.l.r.: en 1994, l’annulation avait été fixée à 67% de la dette de ces pays), en traitant les annulations au cas par cas. (...) Selon un haut fonctionnaire français, “le fait que l’on pourra désormais étendre

Et que "l'épée de Damoclès" de leur éventuel refus de nous rembourser, est constamment suspendue sur nos têtes, ainsi que sur celles des populations du monde".

Vus sous cet angle, leurs arguments ne peuvent être complètement réfutés. On pourrait même dire qu'entrepreneurs et banquiers ont été presque obligés de se comporter ainsi.

En effet, que pouvaient-ils faire d'autre? Comment pouvaient-ils se démarquer de ce choix, alors que nos États, à la place de les réprimander, les ont même encouragés par leur propre comportement?

Pensons, en particulier, au financement des dettes publiques par la vente de "bons du Trésor"¹⁰⁴. Des "bons" dont les taux d'intérêts ont toujours été beaucoup plus importants et plus rémunérateurs que ceux issus de n'importe quel dépôt bancaire ou de n'importe quel investissement productif.

Ceci, naturellement, ne réduit pas la responsabilité de nos entrepreneurs et de nos banquiers.

La spirale spéculative dans laquelle ils se trouvent embourbés, n'est guère le fruit du hasard.

Ce sont eux-mêmes - avec la complicité de nos États - qui l'ont façonnée, développée et poussée aux niveaux qu'aujourd'hui nous lui connaissons. Et ce sont toujours eux, à l'heure actuelle, qui continuent de l'entretenir de toutes leurs forces, aussi bien pour retarder l'éclatement de la prochaine "bulle financière" que pour

les conversions de dettes à 10% ou 20% du stock, implique que l'on aboutira en pratique à une annulation supérieure à 67%" (Marie-France Calle, "Le Figaro économie", 29/30 juin 1996, pages I et II).

¹⁰³ "En 1982, la dette extérieure du Tiers Monde représente environ 839 milliards de dollars d'après les données du F.M.I., 753 milliards d'après celles de la Banque mondiale (dont 463 milliards de dette publique à long terme, 98 de dette privée à long terme non garantie, le reste étant constituée par la dette vis-à-vis du F.M.I., soit 24 milliards et par la dette à court terme qui s'élevait à 171 milliards" (Marc Raffinot, "La dette des tiers mondes", La Découverte, Paris, 1993, page 29). Sur ce thème, il faut ajouter qu'au cours du "G7" qui s'est déroulé à Lyon (F), du 27 au 28 juin 1996, les représentants des Sept pays les plus industrialisés du monde ont proposé l'annulation pure et simple du 80% de ces dettes. Et ce, naturellement, aux frais des contribuables occidentaux.

¹⁰⁴ "Les bons du Trésor sont les titres de crédit accordés par l'Etat à ses porteurs. Ils matérialisent presque toujours un prêt à court ou moyen terme (de 1 à 3 ans)" (sous la direction d'Alain Cotta, "Dictionnaire de Science Economique", 3ème édition, Jean-Pierre Delarge, Maison Mame, 1968, page 63).

tenter de conserver le niveau global de leurs profits actuels et artificiels.

Une telle situation, naturellement, n'a apparemment aucune chance de trouver un heureux dénouement, ni de rester anodine.

Au contraire, vu l'accélération progressive et constante des spéculations boursières, elle va sûrement tourner au vinaigre. Et engendrer un nouveau krach boursier ou un désastre économique généralisé. Avec toutes les conséquences politiques, économiques et sociales que de tels événements pourraient produire ou entraîner à l'intérieur de nos sociétés.

Cela cependant ne veut pas dire qu'il y ait également une chance d'assister à l'effondrement généralisé du système. Moins encore, au collapsus définitif de l'économie libérale. Notamment, cette "certitude scientifique" annoncée par Karl Marx. Et que ses plus fidèles adeptes sont toujours en train d'attendre, avec patience et opiniâtreté, depuis le début de leur histoire politique.

Malheureusement pour eux, cette "prophétie" - comme la plupart de celles que leur Maître avait avancées - ne se réalisera pas.

La raison en est simple.

Le système capitaliste, en effet, avant d'être une vision du monde ou une praxis économique, est surtout et avant tout un état d'esprit. Une manière d'être et d'exister. Un comportement qui est propre à la nature humaine.

Comme nous l'avons déjà vu, cette attitude personnelle a invariablement tendance à se manifester et à prendre les dessus sur l'ensemble des autres comportements humains, chaque fois qu'à l'intérieur d'une société on exalte ou on laisse libre de s'épanouir les instincts les plus primitifs de l'homme: notamment la pratique de **l'égoïsme**, de **la convoitise** et de **l'avidité** effrénés.

Inutile, donc, de s'attendre à la fin ultime du "libre-échangeisme" ou du "mondialisme" du fait de ses effets pervers ou de ses contradictions internes.

Quelle que soit l'ampleur du désastre économique que cette "petite idée malsaine" réussira à provoquer dans notre avenir, elle aura toujours la force de resurgir de ses cendres. Et de remettre sur

pieu son système à partir de ses propres contradictions, tout en tournant à son avantage les pires situations.

Les seuls à payer, naturellement, comme par le passé, ce sera toujours et invariablement nous: *les "dindons de la farce"* du système capitaliste! Ceux notamment qui n'ont toujours pas compris qu'avant de réclamer ou de se faire octroyer des droits, il est nécessaire de fixer des **devoirs** correspondants. Des devoirs, simples et clairs, qui soient applicables et imposables à l'ensemble des membres de nos sociétés. Y compris à ceux qui pensent que ce serait peut être plus rentable et plus fructueux pour leurs intérêts de l'exploiter ou de l'appauvrir.

C. Le mécanisme infernal

Voyons maintenant comment le mécanisme de la spéculation exponentielle s'est constitué et mis en marche.

Vers la fin des années 80, poussées par la nécessité de relancer les gains de productivités de nos plus grandes entreprises et de combler les déficits trop voyants de nos plus importants établissements bancaires, les principales Banques Centrales de nos pays, ont commencé à mettre en circulation une "monnaie de singe"¹⁰⁵. Elles ont notamment commencé à faire des émissions qui n'avaient aucune corrélation, ni avec l'état réel de la productions, ni avec l'éventuelle insuffisance de la masse monétaire circulant dans nos pays.

Ces émissions monétaires¹⁰⁶, couvertes par le plus grand secret et octroyées sous forme de prêt à long terme, avaient comme but de renflouer les caisses chancelantes de nos plus importants Instituts bancaires. Et ce, tantôt pour les sortir directement d'affaire, tantôt pour favoriser, par leur entremise, la relance des différentes machines économiques nationales. Notamment, en permettant à ces banques d'émettre à leur tour de nouveaux crédits en faveur des principaux groupes industriels et commerciaux de nos pays.

Une fois reçu ce "ballon d'oxygène", les uns et les autres ne se soucieront pas de revenir à un système d'économie physique.

¹⁰⁵ C'est à dire un papier-valeur déconnecté de l'économie physique.

¹⁰⁶ Scripturales et/ou physiques.

Sûrs de la réussite certaine de leur stratégie, ils s'empresseront d'utiliser cet argent, soit pour organiser des nouvelles restructurations de leurs établissements, soit pour se lancer dans de plus vastes mouvements spéculatifs.

Atteints à la fois par le "syndrome du joueur"¹⁰⁷ et par le "dilemme du prisonnier"¹⁰⁸, la plupart de nos plus grands entrepreneurs et de nos plus importants banquiers, ont donc choisi de s'enfoncer encore plus dans les méandres sordides de leur jeu de "Monopoly". Et ce, aussi bien pour "se refaire" des sommes perdues en 1987 que pour relancer l'ampleur de leurs profits précédents.

Ce choix, comme nous le savons, n'a pas manqué d'une part, d'entraîner une réduction ultérieure des investissements productifs. Et d'autre part, de créer encore plus de chômage.

Ce chômage cependant ne sera pas dû, comme par le passé, à l'introduction de nouvelles innovations technologiques. Il résultera tout simplement d'un regain de fièvre boursière enregistrée dans nos milieux économiques et financiers, après 1987.

Après cette date, en effet, la plupart des travailleurs licenciés seront exclusivement sacrifiés sur l'autel des Bourses Valeurs. Et ce, à cause principalement du poids économique que ces derniers représentaient dans le contexte des établissements respectifs.

Comme l'on sait, en économie d'entreprise, une quelconque réduction du personnel provoque automatiquement une réduction des coûts fixes de tout établissement. Et toute réductions de ces

¹⁰⁷ Notamment, l'état pathologique de ceux qui, à une table de jeu, ne sont pas capables de s'arrêter avant la perte définitive de tout leurs avoirs.

¹⁰⁸ Étudié par Serge-Christophe Kolm dans son ouvrage "La valeur publique" (Ed. Dunod, Paris, 1971), ce dilemme explique l'impossibilité pour les différents acteurs d'un même domaine économique de se soustraire collectivement à une surenchère de publicité, alors qu'individuellement, personne parmi eux n'aurait d'intérêt à accomplir ce choix. Rapporté à notre cas, ce dilemme pourrait être ainsi résumé. Si l'un des acteurs boursiers fait de la surenchère spéculative, les "autres" ont l'intérêt à la faire aussi. En particulier, pour défendre les positions que chacun d'eux avait acquises précédemment. Si en revanche l'un parmi eux ne fait pas cette surechère, les "autres" ont intérêt à la faire. Et ce, pour conquérir plus facilement les anciennes positions boursières de celui-là. En d'autres termes, dans le doute que les "autres" fassent ou ne fassent pas la surenchère en question, les "uns" la font, et les "autres" aussi. Prisonniers de cette logique et étant conscients d'aller à l'encontre de leur propres intérêts, tout un chacun entraîne psychologiquement les "autres", et viceversa. Tout le monde se contentant de ne pas avoir pris le risque de se trouver en désavantage par rapport à ses congénères.

coûts, produit une envolée conséquente des titres boursiers concernant cette entreprise.

C'est pourquoi, tout au long de ces dix dernières années, nous avons assisté à un transfert constant de richesse des travailleurs et des classes moyennes, vers les détenteurs de capitaux mobiles et spéculatifs. Mais également vers les poches des responsables de nos grandes banques et de nos grandes entreprises.

Il ne faut pas oublier, en effet, que le revenu des différents actionnaires et les salaires des différents patrons d'entreprise sont strictement liés à la valeur des actions que leurs établissements obtiennent sur les marchés boursiers.

Cette nouvelle situation, en tout cas, produira à son tour une plus importante diminution de la consommation à l'intérieur de nos pays. Et simultanément, aussi bien une baisse de la production de nos principales entreprises nationales qu'une réduction considérable des traditionnels supports financiers des États qui sont les impôts.

Conclusion: la fantaisie, pourrait-elle nous sauver?

Nous connaissons, à cet égard, la réplique des responsables des entreprises.

Ces derniers, en effet, tout en niant leur volonté de transformer le monde de l'échange en autant de marchés monopolistiques, préfèrent "attaquer", plutôt que de se défendre. Ils préfèrent notamment détourner l'attention de nos opinions publiques, en attribuant la persistance de la crise et du chômage qui sévit dans nos pays, au simple manque "d'imagination" de nos cadres et de nos populations.

En plus de cela, pour rejeter la responsabilité des désastres économiques qu'ils nous ont déjà causés (ou qu'ils sont en train de nous causer), ils ont aussi le "toupet" de nous culpabiliser collectivement. De plus, ils nous reprochent de ne pas être capables de jouer le jeu de l'économie "moderne". Moins encore, d'affronter l'aventure mondialiste. Et encore moins, de fonder de nouvelles entreprises qui seraient capables à la fois, de sortir nos pays de la crise et de résoudre le problème du chômage.

“Lancez-vous...”, nous disent les responsables de nos plus grandes entreprises. “Lancez-vous...”, nous talonnent de près, en leur faisant écho, les tenants du libéralisme pur et dur de nos Universités! De même, en ce qui concerne la plupart de nos politiciens.

“Que faites-vous, donc, dans vos coins?”, nous disent-ils. “Arrêtez d’être des fainéants et des assistés. Arrêtez de pleurnicher et d’attendre que d’autres, à votre place, aillent résoudre vos problèmes. Pourquoi hésitez-vous à reconnaître les bienfaits du “libre-échangeisme”? Arrêtez de douter. Tournez le dos à vos caisses de chômages. Empruntez. Faites des dettes. Prenez des risques. Prenez votre courage à deux mains et lancez-vous dans le commerce, dans l’industrie, dans le domaine des services. Fondez votre propre P.M.E.¹⁰⁹ ou votre P.M.I.¹¹⁰. Inspirez-vous de Bill Gates¹¹¹. Et enrichissez-vous! Le succès vous attend. C’est comme cela que nous avons commencé. Et c’est comme cela que, vous aussi, vous pouvez réussir”.

“Ne croyez pas aux apparences...”, nous soulignent-ils. “Ne croyez pas à l’irréversibilité de la crise. Moins encore à ceux qui affirment qu’il n’y a plus de créneaux possibles à prendre dans les domaines de l’industrie et du commerce. N’écoutez pas ceux qui prétendent que la plupart de ces domaines sont monopolisés par les sociétés multinationales. N’écoutez pas non plus ceux qui vous disent, pour vous décourager, que les marchés du monde sont saturés. Et que c’est désormais trop tard pour s’y aventurer ou pour s’y tailler une place. N’oubliez pas, en effet, que pour chaque produit fabriqué, il peut toujours y avoir une myriade de produits similaires, peut-être meilleurs et moins chers que les nôtres. Mais également de produits de remplacement et/ou de substitution. Inventez, donc. Innovez sans cesse. Prenez l’exemple de Swatch¹¹² et de ses “designs” innovateurs. Soyez bosseurs, agressifs, volontaires. Faites marcher vos méninges. Retroussez vos manches. Serrez vos coudes. Et battez-vous. L’avenir vous appartient. Et la réussite, aussi!”

109 Petite Moyenne Entreprise.

110 Petite Moyenne Industrie.

111 William H. Gates, dit Bill (1955), informaticien américain, fondateur de la société Microsoft et devenu milliardaire, en partant d’un petit emprunt privé de quelques milliers de dollars.

112 La montre Suisse des années 80/90, avec ses structures externes en plastique et ses innombrables cadrans différemment dessinés et coloriés, qui a eu un très grand succès commercial. En particulier, parmi les collectionneurs du monde entier.

Si l'on ne connaissait pas la nature de "renard" qui anime les discours de ces mystificateurs de profession, on serait presque tenté de suivre leurs conseils. Et également de mettre en pratique leurs incitations.

Rien de plus facile, en effet, que d'inventer quelque chose pour s'affirmer dans le monde des affaires.

Ne sommes-nous pas tous égaux? N'avons-nous pas tous les mêmes capacités intellectuelles?

Certes, nous ne pourrions peut être pas tous devenir des Archimède, des Gutenberg ou des Léonard de Vinci. Moins encore, des Newton, des Fahrenheit ou des Thomas Newcomen. Encore moins, des Benjamin Franklin, des James Watt ou des Lavoisier. Mais soyons tout de même optimiste.

Qu'est ce qui nous empêcherait, par exemple, de devenir des Carnot, des Faraday ou des Pasteur? Ou encore, des Daimler¹¹³, des Parson¹¹⁴ ou des Thomas Edison¹¹⁵?

Pourquoi, donc, ne pourrions-nous pas égaler les exploits d'un Michelin¹¹⁶, d'un Diesel¹¹⁷ ou d'un Popov¹¹⁸? Ou bien ceux d'un Marconi¹¹⁹, des frères Lumière¹²⁰, d'un Von Zeppelin¹²¹... Et

¹¹³ Gottlieb Daimler, 1834-1900, ingénieur allemand. Il est le créateur du premier moteur à pétrole pour automobiles.

¹¹⁴ Charles Algernon Parson (1854-1931), ingénieur britannique, inventeur d'un type spécial de turbine pour navires.

¹¹⁵ Thomas Alva Edison (1847-1931), autodidacte américain. Au cours de sa vie, il conçut de nombreuses inventions, parmi lesquelles, le phonographe, le microphone, la lampe électrique à incandescence. Sans compter les plus de mille brevets en tout genre, réalisés et déposés.

¹¹⁶ Edouard Michelin (1859-1940), industriel français, inventeur du premier pneumatique démontable pour bicyclettes, ainsi que pour fiacres et pour automobiles.

¹¹⁷ Rudolf Diesel, 1858-1913, ingénieur allemand, inventeur du premier moteur "Diesel" pour automobiles.

¹¹⁸ Aleksandr Stepanovitch Popov, 1859-1906, ingénieur russe, inventeur de la première antenne. Il réalisa également le premier récepteur pour ondes électromagnétiques

¹¹⁹ Guglielmo Marconi, 1874-1937, physicien italien, inventeur du premier télégraphe sans fil.

¹²⁰ Auguste Lumière (1862-1954) et Louis Lumière (1864-1958), industriels français, inventeurs du cinématographe. Et plus particulièrement, des appareils qui permettaient à la fois des prises de vue et la projection des films.

¹²¹ Ferdinand Von Zeppelin, 1838-1917, industriel allemand. Il réalisa le premier dirigeable rigide à exploitation, aussi bien militaire que civile.

plus près de nous, de Marcel Bich¹²², John Engelberger¹²³ ou Roland Moreno¹²⁴?

Et si jamais nous devons constater que nous ne sommes pas vraiment capables de faire tout cela, il ne faut pas se décourager pour autant.

Nous pouvons toujours réinventer “l'eau chaude”... Ou bien, essayer de nous recycler dans d'autres affaires, genre... “avons renifleurs”. Ou encore tenter, en toute modestie, de s'inspirer des fulgurantes carrières d'un Serge Alexandres Stavisky, d'un Werner K. Rey ou d'un Bernard Tapie.

Vous verrez... C'est facile... c'est pas cher... et (si on ne nous attrape pas) ça peut rapporter gros!

De même, en ce qui concerne l'éventuelle recherche d'un financement pour lancer notre future entreprise. Celui-ci non plus, en réalité, ne semble pas être trop difficile à obtenir.

En principe, si nous le voulons bien, il devrait nous suffire de nous adresser, en bonne et due forme, à l'une ou l'autre de ces banques japonaises¹²⁵ qui regorgent littéralement d'argent, Ou bien, d'exposer notre problème à l'une ou l'autre de leurs consœurs américaines¹²⁶. Et si au hasard celles-ci ne nous convenaient pas, ou ne nous prenaient pas trop au sérieux, rien ne nous empêcherait d'expliquer notre cas à des banques européennes¹²⁷.

122 Il s'agit de l'inventeur du premier stylo à bille, les fameux “stylos Bic”. Un français né en 1914.

123 C'est l'industriel américain qui a mis au point le premier robot, commercialisé en série.

124 Il s'agit de l'inventeur français de la première carte à mémoire ou “carte à puce” (1975).

125 Des banques, par exemple, comme la The Dai-ichi Kangyo, la Sumitomo, la Fuji, la Mitsui Taiyo Kobe, la Sawa, etc.

126 Notamment, la Citicorp, la Chase Manhattan Corporation, la Bankamerica ou la JP Morgan.

127 Par exemple, le Crédit Agricole, la Barclays Bank, le Crédit Lyonnais, la Société Générale ou Paribas. Ou bien éventuellement, la Dresdner Bank, l'Union de Banques Suisses, la Midland Bank ou la Commerzbank. Le cas échéant, à l'Istituto San Paolo di Torino ou la Swiss Bank Corporation. Ou bien, la Lloyds Bank ou la BNL. Ou tout simplement, le Monte dei Paschi di Siena.

Vous verrez... Au nom de la “libre concurrence” et du “mondialisme universel”, ces banquiers se battront entre eux, aussi bien pour se ruer sur nos projets que pour nous soutenir financièrement.

Leurs capitaux sont là, à notre disposition, pour nous aider.

Vous verrez... Ces banquiers nous les prêteront bien volontiers, à chaque requête, sans aucune difficulté. Et peut-être, sans même nous demander de garanties, ni nous calculer un quelconque intérêt.

N'est-il pas dans l'éthique du “libre-échangeisme”, que d'aider son prochain, par tous les moyens? Et n'est-il pas dans la nature même du banquier en général, que d'aller systématiquement à l'encontre de ses propres intérêts?

Quoi qu'il en soit, une fois inventé notre petit progrès technologique et réalisé notre P.M.E. ou notre P.M.I., il ne nous restera, en définitive, rien d'autre à faire, pour devenir riches, que d'aller mesurer nos “muscles” avec les tenants actuels de l'industrie et du commerce mondial.

Là aussi, vous verrez, ce ne sera pas difficile de faire valoir nos capacités.

Rien de plus facile, en effet, que *d'aller se battre*, par exemple, dans le domaine de l'automobile¹²⁸, ou dans l'informatique¹²⁹, car c'est à peu près la même chose.

Et que dire du domaine de l'électronique¹³⁰? De l'alimentation¹³¹?

128 Par exemple, contre des groupes comme General Motors, Ford Motor, Nissan Motor ou Daimler-Benz. Ou bien d'aller faire concurrence à Fiat, Chrysler ou Volkswagen. Ou encore, à Honda Motor, Renault ou Peugeot. Sans oublier, Mazda Motor, Mitsubishi Motor, Volvo ou BMW.

129 Quelle difficulté, en effet, pourrait-il y avoir à se confronter à des groupes comme IBM, Apple ou Microsoft. Ou bien, NEC, Fujitsu, Xerox ou Digital Equipment?

130 Pour quelle raison, donc, aurions-nous peur de nous confronter avec General Electric, Hitachi ou Matsushita Electric Industries? Ou bien, avec Samsung Group, Siemens ou Toshiba? Ou encore, avec Tokyo Electric Power, Philips ou C.G.E.? Ou avec Mitsubishi Electric ou Sony?, Ou à la limite, avec The Electricity Council, Daewoo ou Kansai Electric Power? Ou éventuellement, avec Electrolux, Westinghouse Electric, Chubu Electric Power ou Thompson?

131 En particulier, en essayant de “croiser le fer” avec des groupes, comme Philip Morris Alimentation, Unilever ou Nestlé. Ou bien, comme Conagra ou Pepsico. Ou encore, comme Archer-Daniel Midland ou Cargill. Ou tout simplement, comme RJR Nabisco Holdings, Grand Metropolitan ou Ferruzzi.

Ceci, naturellement, sans dédaigner la possibilité de pouvoir nous affirmer dans le domaine de la chimie et/ou de la pharmacie¹³². Ou bien, dans celui de l'industrie lourde¹³³.

Nous pourrions allonger la liste des possibilités qui nous sont offertes en ce moment par les marchés internationaux, mais le résultat ne changerait pas.

Qu'y aurait-il, en fait, de si difficile que nous ne pourrions pas faire ou surmonter pour battre ou éventuellement égaler les exploits et les réussites de tout ce "beau monde"?

Naturellement, si nous avons encore quelques doutes sur la "bonne foi" de nos interlocuteurs, il ne nous resterait qu'à essayer... Essayons... donc, tout de même, de mettre en pratique les conseils désintéressés de nos amis "libre-échangistes".

Allons créer, pour commencer, notre entreprise de "livreurs de pizzas", de "promeneurs de chiens" ou "d'hommes sandwich"¹³⁴. Et attendons les résultats...

Nous comprendrons, alors, la nature et la portée de leurs discours. Nous comprendrons également ce que cachent en réalité leurs "gentils conseils". Et pourquoi ces "nouveaux philanthropes" de notre époque, perdent tant de leur temps (normalement si précieux...), pour nous les débiter gratuitement, et à longueur de journée.

Chapitre VIII : La métamorphose de l'économie

Le lecteur l'aura sans doute compris, la prise en compte de certains aspects du "mondialisme économique" (à savoir, ceux que nous avons déjà esquissés et ceux que nous allons présenter dans cette partie de l'ouvrage), ne doit en aucun cas laisser conclure à une quelconque exhaustivité de l'argument. Moins encore, faire croire que de nouveaux et plus fâcheux phénomènes

¹³² En essayant de soutirer quelques parts de marché à Procter & Gamble, ou à Novartis (la nouvelle entité sortie de la récente fusion entre Sandoz et Ciba Geigy). Ou bien, à Du Pont de Nemours, à Bayer ou à Dow Chemical.

¹³³ Nous pourrions, par exemple, tenter de détrôner ABB Asea Brown Boveri, Thyssen/Krupp ou Usinor Sacilor. Ou bien, Tenneco, Péchiney ou Dassaut. Sans oublier, naturellement, Giat Industries, Boeing et United Technologies. Ou bien, McDonnell Douglas, British Aerospace et Rockwell International.

¹³⁴ C'est comme cela, paraît-il, qu'au pays de l'Oncle Sam on a créé environ 9 millions d'emplois!

ne puissent pas se dégager de ce type d'économie dans un proche avenir.

Si dans le cadre de cet ouvrage, nous avons choisi de nous attaquer aux principaux axes portants du "mondialisme", cela a été pour trois raisons principales. La première est que d'un point de vue humain on ne peut pratiquement jamais "tout" décrire et "tout" expliquer. La deuxième, qu'il fallait tout de même baliser un terrain de recherche spécifique pour en dégager les phénomènes qui nous semblaient être économiquement les plus courants et socialement les plus dangereux. La troisième: que ces phénomènes choisis puissent être à la fois, représentatifs de la situation qui sévit actuellement dans nos pays et pédagogiquement utiles. C'est-à-dire, capables de montrer le vrai visage du "mondialisme" et servir de repère à tous ceux qui aimeraient au moins comprendre les rouages du mensonge libéral, à défaut de pouvoir s'en débarrasser immédiatement...

Cela dit, essayons maintenant de mettre à nu les principales contradictions du mondialisme, en reparcourant ensemble les différentes étapes de sa stratégie de déstabilisation et de destruction de nos économies nationales.

Tout naturellement, pour disséquer cette stratégie et rendre intelligibles les mystifications qui l'animent, il est nécessaire de comprendre ce que représente un **investissement productif**, en économie.

Si l'épargne personnelle de tout un chacun, peut être définie comme la partie du revenu qui n'est pas immédiatement consommée, et ce "sacrifice" individuel, comme la partie du revenu qui pourra mieux être consommée à l'avenir (ou être destinée, demain, à assouvir de meilleures satisfactions), qu'en déduisons-nous?

Nous en déduisons, tout simplement, que l'investissement productif n'est rien d'autre qu'une épargne d'entreprise. Notamment, la partie de la production qui n'est pas immédiatement traduite en profit par l'entrepreneur. Celle-ci étant momentanément consacrée par ce dernier, aussi bien au rajeunissement périodique des structures existantes de son entreprise¹³⁵ qu'au perfectionnement de son appareil de production. Ceci, naturellement, en vue

135 C'est ce que normalement on appelle l'investissement d'amortissement.

d'accroître la productivité et/ou d'améliorer la rentabilité de son entreprise. Mais également, pour pouvoir en tirer un meilleur profit, demain.

Voilà, en résumé, ce qu'est un **investissement classique** à l'intérieur d'une entreprise.

Jusqu'aux années 70, pour améliorer l'évolution économique d'une entreprise ou pour relancer ses gains de productivité, il était nécessaire d'injecter des fortes sommes d'argent dans son appareil productif (celui-ci étant constitué, pour l'essentiel, par des hommes et des machines).

Cet investissement, à son tour, provoquait, à brève ou moyenne échéance, une meilleure productivité de l'entreprise. Et il entraînait, non seulement un plus haut profit pour l'entrepreneur, mais également de plus hauts salaires pour ses employés.

Jusqu'aux années 70, en effet, le tandem "hommes-machines" était considéré comme essentiel pour l'évolution économique de toute entreprise. Et aucun entrepreneur ne se serait jamais risqué à perfectionner le rendement technique de ses machines, sans pour autant améliorer les conditions salariales de ses employés.

Autrement dit, si pour réaliser une quelconque production, les hommes nécessitaient des machines, et les machines nécessitaient des hommes, il aurait été complètement illusoire de prétendre améliorer la productivité d'une entreprise, en privilégiant les machines et en mécontentant ceux qui, dans la pratique, étaient chargés de les faire fonctionner.

En revanche, à partir des années 1970-1980, ce type de scénario s'est progressivement modifié, jusqu'à tomber, de nos jours, complètement en désuétude.

Les raisons de ce changement nous les connaissons déjà. Mais essayons tout de même de nous les remémorer, en passant à nouveau en revue - cette fois à partir de l'intérieur de nos entreprises - les principales étapes de cette absurde métamorphose.

Rappelons-nous ce qui s'est passé en Occident au moment de la grande saturation des marchés nationaux qui avait fait suite à la

longue croissance économique que nos pays avaient connue entre 1945 et 1970 (les soi-disant “trente glorieuses”).

Qu’ont fait, à cette époque, la plupart de nos plus grands entrepreneurs pour s’ouvrir au mondialisme?

Et bien, avec l’excuse officielle de vouloir défendre le pouvoir d’achat de nos consommateurs (mais en réalité pour re-dynamiser leurs propres gains de productivité), ces derniers ne se sont plus contentés, comme auparavant, de réinvestir une partie de leur argent dans les appareils de productions de leurs entreprises. Ils ont préféré **métamorphoser le rôle de leurs entreprises**. Et par là, **le sens et le cap de leurs investissements**.

Le beurre et... l’argent du beurre

Ayant eu pour ainsi dire “les yeux plus grands que le ventre” et ne s’étant jamais souciés des possibles conséquences qui auraient pu découler de leur stratégie, voici, donc, comment, la plupart de nos plus grands entrepreneurs ont simultanément réussi à **changer le visage de l’économie et du politique**, tout en réussissant à s’y procurer le “beurre” de leur convoitise et “l’argent du beurre” de leur avidité.

Rappelons-nous: dans les années 70, la plupart de nos plus grands entrepreneurs - profitant de la masse énorme de capitaux inutilisés qui restaient en souffrance dans les coffres des banques de nos pays, et profitant aussi du bas loyer que nos banquiers requéraient pour cet argent - ont bien pensé impliquer dans leurs affaires, aussi bien les responsables de nos États que les “gardiens”¹³⁶ *pro tempore* de ces capitaux.

En ce qui concerne les responsables de nos États, la stratégie de ces entrepreneurs a été très simple.

Après les avoir amenés à leurs fins (“repetita iuvant”¹³⁷) par les adroites “attentions” que l’on sait, ces derniers ont notamment convaincu nos responsables politiques d’encourager les pratiques économiques du libre-échange et du commerce international, ainsi que celles de la productivité et de la compétitivité au delà des

¹³⁶ A savoir, les banquiers.

¹³⁷ Nous l’avons déjà dit, mais “c’est bien de le répéter”. Littéralement, cette locution latine veut dire: “Les (choses) répétées, nous aident”.

frontières de nos pays. Et ce, tantôt par des lois qui libéraliseraient la détention et le transfert des devises étrangères, tantôt par des lois qui faciliteraient la libre circulation des personnes et des biens, tantôt par des lois qui autoriseraient la déréglementation de la législation sociale, économique et administrative à l'intérieur de nos pays, tantôt par des mesures ou des lois (ou des "non-dits de lois") qui laisseraient la porte ouverte ou entrouverte à l'immigration extra-européenne¹³⁸ et toléreraient son enracinement dans nos contrées.

En ce qui concerne les banques, la stratégie que ces mêmes entrepreneurs ont adoptée à l'époque à leur égard, a été également très simple.

Ils se sont faits tout d'abord un "peu prier" par nos banquiers pour utiliser les capitaux qui croupissaient inexploités dans les caveaux de leurs établissements. Ils leur ont ensuite exposé leurs plans d'internationalisation de l'économie, en leur faisant miroiter la possibilité de multiplier par dix leurs occasions de profit. Ils les ont enfin convaincus de financer leurs plans "libre-échangistes", soit par des prises de participation¹³⁹ dans leurs entreprises, soit par des mécanismes de création de monnaie¹⁴⁰, soit par des simples concessions de crédit¹⁴¹. Dans tous les cas, à long ou à moyen terme, et à bas taux d'intérêt.

¹³⁸ Ce type d'immigration souvent défendue au nom de prétendus principes humanitaires, devait en réalité servir de "baromètre" au marché du travail autochtone. Mais également servir "d'exutoire" aux tensions politiques et sociales de nos populations. N'oublions pas, en effet, les déchirements fratricides qui sévissent dans nos sociétés depuis une dizaine d'années à propos de ce phénomène. Tout particulièrement entre les tenants d'un "racisme tout court" et ceux d'un "racisme déguisé". Notamment entre ceux qui voudraient tout simplement renvoyer chez-eux ces immigrés. Et ceux qui voudraient bien les "nationaliser". Ces derniers, en effet, se considérant intimement comme des rares spécimens d'une "civilisation supérieure" sont en réalité plus racistes que les racistes tout court. Ils voudraient "humanitairement" intégrer ces populations, en leur demandant gentiment d'abjurer leur langue, leur culture et leurs traditions, mais également leurs origines et leur histoire. Tout simplement pour leur concéder "l'honneur" et le "plaisir" de devenir des parfaits "esclaves légaux" aussi dans nos pays.

¹³⁹ Par cette décision, les banques s'engagent à financer à long terme des projets industriels et commerciaux qui leur ont été proposés par des entrepreneurs.

¹⁴⁰ L'exemple plus classique est le suivant: un opérateur économique verse dans une banque un millions de francs en monnaie fiduciaire. Cette banque, à la suite de ce versement, accorde à cet opérateur un crédit de deux millions de francs. Ces deux millions sont inscrits par la banque au compte de l'opérateur qui a obtenu ce crédit. Vu que le total des inscriptions en compte de cet opérateur résulteront être de trois millions de francs (à savoir, un million d'avoirs en monnaie fiduciaire + deux millions sous forme de crédit), cela veut dire que la banque, par le jeu de ses inscriptions comptables, a tout simplement créé deux millions de francs. Et ce, aussi bien à sons avantage qu'à celui de l'opérateur qui les utilisera.

¹⁴¹ A l'époque, ces concessions de crédit étaient souvent accordées par les banques, ou bien à "la tête du client", ou bien sur la base d'une appréciation économique du projet présenté, ou bien à partir de l'évaluation du taux de solvabilité (appréciation des bilans et/ou

En quoi consistaient-ils les plans de ces entrepreneurs?

Et bien, comme nous le connaissons déjà, ces plans consistaient d'une part, à redoubler la capacité et l'impact économique de leurs firmes par le développement à l'étranger d'un certain nombre de réseaux commerciaux et/ou de filiales de production. Et d'autre part, ils consistaient à restructurer l'ensemble des secteurs économiques de leurs entreprises, par l'introduction de nombreuses et importantes innovations technologiques.

En utilisant l'argent des banques, en vantant l'approbation inconditionnelle des responsables de nos États et en ne se souciant de rien d'autre que des gains de productivité de leurs firmes, ces entrepreneurs allaient donc commencer par s'attaquer au **sens et aux buts de l'investissement d'entreprise**.

La part des investissements qui jadis était consacrée aux hommes et aux machines, va soudainement être retirée aux hommes, pour être principalement destinée, aussi bien à l'acquisition de nouvelles technologies qu'à l'amortissement des frais de restructuration et de délocalisation de ces établissements.

En plus, par l'entremise des investissements destinés au "lifting" technologique de leurs structures économiques, ces mêmes entrepreneurs allaient empocher un premier pactole.

Essayons de comprendre

Il est vrai que pour introduire des "doses" importantes de progrès technique dans leurs entreprises les responsables de ces établissements ont dû effectuer un **double investissement** (à savoir, dans les technologies nouvelles et dans la qualification professionnelle de ceux qui allaient être chargés de les faire fonctionner). Mais il est aussi vrai que ces derniers, par la même occasion, en ont tiré un **triple bénéfice net**.

Ils en ont tiré un premier, en éliminant de leurs bilans les salaires de la partie du personnel qui ne leur était plus nécessaire. Ils en ont tiré un deuxième, en obtenant une meilleure et plus importante

des actifs immobiliers) de l'entreprise qui avait demandé le crédit. Ce qui nous est confirmé par le "Dictionnaire des Sciences Economiques": "Commerçant, le banquier a un triple souci de liquidité, de sécurité et de rentabilité. Il ne se préoccupe pas de savoir si, de surcroît, les crédits qu'il consent ont une justification économique" (sous la direction de Jean Romeuf, P.U.F., Paris, 1956, page 336).

production à un coût moins cher. Et ils en ont tiré un troisième, en exploitant la qualification professionnelle du personnel restant. En particulier, en lui faisant remplir une **double tâche** (celle qu'il remplissait déjà auparavant et celle qui était jadis effectuée par le personnel licencié) au prix d'**une seule rétribution**¹⁴².

Ce sera en tout cas cette nouvelle manière de concevoir les investissements qui contribuera fortement à défigurer les entreprises d'antan. La complète défiguration de nos entreprises découlant de la mise en concurrence des différents intermédiaires financiers, pratiquée par ces dernières à partir des années 80.

Notamment, par la disparition de pans entiers de métiers, d'activités et de professions (avec le corollaire de paupérisation et de chômage de longue durée que nous connaissons). Mais également par l'effritement constant et progressif du nombre des travailleurs à l'intérieur de ces établissements.

Essayons d'y voir plus clair

Qu'est-ce qu'une entreprise?

En un ou deux mots on peut dire qu'il s'agit d'un ensemble de biens et de personnes qui se sont organisés à l'intérieur d'un pays ou d'un espace socio-économique, aussi bien pour produire "quelque chose" et assouvir une certaine demande publique que pour en tirer des bénéfices particuliers.

Il s'agit donc, en principe, d'une forme de collaboration entre ce qu'on appelle le "capital" et ce qu'on appelle le "travail". Le premier, s'attendant à un revenu. Et le deuxième, comptant sur un salaire. Ces deux intérêts particuliers n'ayant d'autre alternative, pour s'épanouir réellement, que de coïncider avec l'intérêt collectif. Notamment, avec les besoins et les attentes de la population qui vit et agit à l'intérieur de cet espace.

¹⁴² L'exemple le plus frappant est celui des Maisons de Presse et d'Édition. En introduisant un important progrès technique, les patrons de ce secteur ont éliminé la quasi totalité des métiers et des professions de la typographie. Ils ont amélioré la qualité, augmenté la quantité et baissé le prix de revient de leurs livres ou de leurs journaux. Ils ont enfin initié leurs anciens rédacteurs à composer directement leurs manuscrits sur des écrans d'ordinateur. Mais également à les mettre en page, les titrer, les corriger, etc. Qu'y ont-ils gagné ces rédacteurs? Rien du tout. Ils continuent comme par le passé à exercer leur métier de journalistes. Et en plus, ils accomplissent **gratuitement** toute une série de tâches qui auparavant étaient exécutées par le personnel éliminé.

Cela peut faire sourire, mais qu'en serait-il du "capital" dans le monde, si celui-ci ne trouvait pas assez de "bras" disposés à se mettre à son service pour faire marcher ses activités? Qu'en serait-il du "travail", si celui-ci ne trouvait pas assez de "capitalistes" disposés à lui créer des structures pour lui permettre d'exercer son métier ou sa profession? Et qu'en serait-il de ce "travail" et de ce "capital", si leurs capacités et leurs activités conjointes ne trouvaient pas de "répondants" ou de débouchés à l'intérieur des pays ou des espaces socio-économiques dans lequel ils opèrent? Nous en déduisons qu'à l'intérieur d'une société ou d'un espace socio-économique bien déterminé, il n'y a pas seulement interaction entre "capital", "travail" et "corps social", mais également interdépendance

Quel est dans ce contexte le but d'une entreprise?

A l'intérieur de ses structures, c'est la recherche de la productivité. Réussir notamment à produire le meilleur "article", au prix le moins cher. Mais également, la recherche d'un profit, pour l'entrepreneur. (Le salaire de l'employé étant inclus dans le coût de production).

A l'extérieur de ses structures, c'est avant tout la recherche d'une clientèle. Et ce, aussi bien pour susciter et assouvir ses besoins que pour combler sa satisfaction, au prix le plus abordable.

Mais c'est également la recherche ou le maintien de la compétitivité de ses produits par rapport aux équivalents des autres entreprises.

Qu'est donc une entreprise à l'échelon d'un pays ou d'un espace socio-économique bien défini?

Celle-ci n'est rien d'autre que l'une des "tesselles" économiques et sociales de cette vaste mosaïque qu'est le pays ou l'espace en question. Et dans ce contexte, une entreprise se devrait de concilier les intérêts particuliers de sa structure avec ceux collectifs du pays ou de l'espace socio-économique dans lequel elle opère.

Que s'est-il passé, en revanche, ces trente dernières années à l'intérieur de nos pays?

Et bien, exactement le contraire. Les responsables de nos plus grandes entreprises ont tout d'abord commencé par prétendre que leurs structures économiques n'étaient pas l'un des facteurs de la paix sociale et de l'équilibre économique d'un pays ou d'un espace socio-économique. Mais qu'elles étaient le **seul facteur**.

Ensuite, ils ont prétendu que le capital et le progrès technique investis dans leurs entreprises étaient beaucoup **plus importants** que **les hommes** qui y travaillaient.

Puis, ils ont prétendu que l'intérêt particulier d'une entreprise ne pouvait **pas tenir compte de l'intérêt collectif** du pays ou de l'espace socio-économique d'origine.

Enfin, ayant complètement **extrapolé la figure de l'entreprise** du contexte socio-économique de leurs pays ou de leurs espaces d'origine, ils ont prétendu que **revenait à leurs établissements** (et non plus aux sociétés civiles ou aux États), **de décider de l'avenir économique et social de ces pays et du monde**.

En d'autres termes, grâce à la complicité structurelle de nos États et au "je m'en fichisme" politique de nos populations, nos principaux entrepreneurs ont réussi à la fois, à réaliser la "quadrature du cercle"¹⁴³ et à contredire la "loi de Poisson"¹⁴⁴. Ils ont notamment réussi à **inverser le sens et les buts de l'économie**, et à se substituer à la volonté générale. Ceci, en étant juges et partie des destins politiques, économiques et sociaux de l'humanité.

N'a-t-on pas oublié le vrai sens du mot économie?

Alberto B. Mariantoni ©

¹⁴³ L'impossibilité de la quadrature du cercle a été établie par l'allemand Ferdinand von Lindemann (1852-1939). Ceci, en démontrant la transcendance du nombre "p" (c'est-à-dire: 3,14159 26535 89793 23846 26433...).

¹⁴⁴ Il s'agit d'une des lois mathématiques de probabilité. La "loi de Poisson", en particulier, est utilisée lorsqu'on doit évaluer les probabilités de survenance de certains événements qui, normalement, se réalisent très rarement.